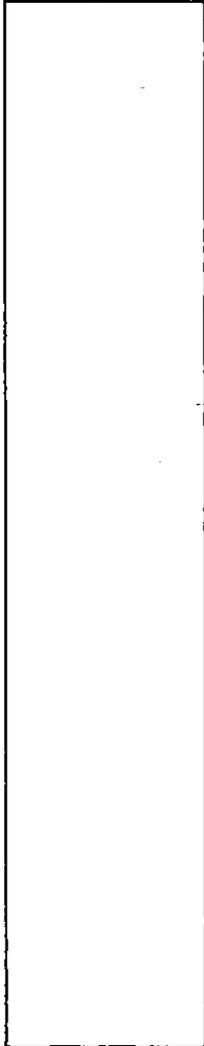


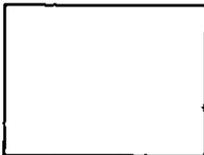
FRANCE

Juillet-Août 1962 - N° 42 2 NF

FORUM



ALLEMAGNE 62



LIBERTÉ POLITIQUE ET SYSTÈME REPRÉSENTATIF

QUE le pouvoir s'y résigne donc ; il nous faut la liberté et nous l'aurons ; mais comme la liberté qu'il nous faut est différente de celle des anciens, il faut à cette liberté une autre organisation que celle qui pouvait convenir à la liberté antique. Dans celle-ci plus l'homme consacrait de temps et de forces à l'exercice de ses droits politiques, plus il se croyait libre ; dans l'espèce de liberté dont nous sommes susceptibles, plus l'exercice de nos droits politiques nous laissera de temps pour nos intérêts privés, plus la liberté nous sera précieuse.

De là vient, Messieurs, la nécessité du système représentatif ; le système représentatif n'est autre chose qu'une organisation à l'aide de laquelle une nation se décharge sur quelques individus de ce qu'elle ne peut ou ne veut pas faire elle-même. Les individus pauvres font eux-mêmes leurs affaires ; les hommes riches prennent des intendants. C'est l'histoire des nations anciennes et des nations modernes. Le système représentatif est une procuration donnée à un certain nombre d'hommes par la masse du peuple, qui veut que ses intérêts soient défendus, et qui, néanmoins, n'a pas le temps de les défendre toujours lui-même. Mais, à moins d'être insensés, les hommes riches, qui ont des intendants examinent avec attention et sévérité, si les intendants font leur devoir, s'ils ne sont ni négligents, ni corruptibles, ni incapables ; et pour juger de la gestion de ces mandataires, les commettants qui ont de la prudence se mettent bien au fait des af-

fares dont ils leur confient l'administration. De même, les peuples qui dans le but de jouir de la liberté qui leur convient, recourent au système représentatif, doivent exercer une surveillance active et constante sur leurs représentants, et se réserver à des époques, qui ne soient pas séparées par de trop longs intervalles, le droit de les écarter s'ils ont trompé leurs vœux, et de révoquer les pouvoirs dont ils auraient abusé.

Car, de ce que la liberté moderne diffère de la liberté antique, il s'ensuit qu'elle est aussi menacée d'un danger d'espèce différente.

Le danger de la liberté antique était qu'attentifs uniquement à s'assurer le partage du pouvoir social, les hommes ne fissent trop bon marché des droits et des puissances individuels.

Le danger de la liberté moderne, c'est qu'absorbés dans la jouissance de notre indépendance privée et dans la poursuite de nos intérêts particuliers, nous ne renoncions trop facilement à notre droit de partage dans le pouvoir politique.

Les dépositaires de l'autorité ne manquent pas de nous y exhorter. Ils sont si disposés à nous épargner toute espèce de peine, excepté celle d'obéir et de payer ! Ils nous diront : « Quel est au fond le but de tous vos efforts, le motif de vos travaux, l'objet de vos espérances ? N'est-ce pas le bonheur ? Eh bien, ce bonheur, laissez-nous faire, et nous vous le donnerons ! » Non, Messieurs,

ne laissons pas faire, quelque touchant que soit un intérêt si tendre ; prions l'autorité de rester dans ses limites. Qu'elle se borne à être juste et nous nous chargeons d'être heureux.

Pourrions-nous l'être par des jouissances, si ces jouissances étaient séparées des garanties ? Où trouverions-nous ces garanties, si nous renoncions à la liberté politique ? Y renoncer, Messieurs, serait une démente semblable à celle d'un homme qui sous prétexte qu'il n'habite qu'au premier étage, prétendrait bâtir sur le sable un édifice sans fondement.

D'ailleurs, Messieurs, est-il donc si vrai que le bonheur de quelque genre qu'il puisse être soit le but unique de l'espèce humaine ? En ce cas, notre carrière serait bien étroite, et notre destination bien peu relevée. Il n'est pas un de nous qui, s'il voulait descendre, restreindre ses facultés morales, rabaisser ses desirs, abjurer l'activité, la gloire, les émotions généreuses et profondes, ne pût s'abrutir et être heureux. Non, Messieurs, j'en atteste cette partie meilleure de notre nature, cette noble inquiétude qui nous poursuit et qui nous tourmente, cette ardeur d'étendre nos lumières et de développer nos facultés : ce n'est pas au bonheur seul, c'est au perfectionnement que notre destin nous appelle ; et la liberté politique est le plus puissant, le plus énergique moyen de perfectionnement que le ciel nous ait donné.

Benjamin CONSTANT (1819).

Pour faire connaître
FRANCE-FORUM

Demandez
des numéros spécimens
qui vous seront adressés
GRATUITEMENT

FRANCE-FORUM

Comité d'Etudes et de Confrontation

Jean AUBRY, Alain BARRERE, Théo BRAUN
Maurice BYE, Jean CONILH, P.-B. COUSTE, Michel DEBATISSE, Eugène DESCAMPS, Léon DU-BOIS, Jacques FAUVET, François FONTAINE
Pierre FOUGEYROLLAS, Henri FRENAY, Georges HOURDIN, Georges LE BRUN-KERIS, Jacques MALLET, André PHILIP, René REMOND, Pierre-Henri SIMON, Pierre-Henri TEITGEN, Etienne BORNE, Jean LECANUET.

Rédacteur en chef : Henri BOURBON.

PHOTOS

Couverture : Magnum
Etudes : Réalités-Magnum.
R. Viollet
Problèmes : Vie Catholique
Questions d'aujourd'hui : Club
méditerranée-Magnum

FRANCE

FORUM

COMITE DE DIRECTION :

Etienne Borne, Jean Lecanuet, Henri Bourbon.

68, rue de Rennes - Paris (VI^e)

C.C.P. Paris 14-788-84 — Tél. : LIT. 68-93

Prix de vente au numéro 2 NF

Abonnement : 8 numéros par an .. 15 NF

S O M M A I R E

N° 42 - JUILLET-AOUT - 2 NF

EDITORIAL

La France et le Tiers Monde, PAR JEAN SEITLINGER 3

AU FORUM

Lignes d'orientation pour une démocratie moderne, AVEC JEAN CHELINI,
GEORGES LAVAU, MICHEL PHILIBERT, JEAN-LOUIS QUERMONNE..... 4

ETUDE

L'Allemagne, ses chances, ses hésitations et ses faiblesses, PAR ALFRED
FRISCH 17

PROBLEMES

Mon village est-il dépolitisé? PAR LEON DUBOIS 22

QUESTIONS D'AUJOURD'HUI

La culture de masse, PAR CLAUDE BREMOND 25

POLEMIQUES ET DIALOGUES

2

PROPOS DU TEMPS

De Pascal à Teilhard, PAR ETIENNE BORNE 34

DOCUMENT

Liberté politique et système représentatif, PAR BENJAMIN CONSTANT 1

NOS CHRONIQUES

EXPOSITION : *Joan Miro ou l'oiseleur impitoyable*, par Henri Marsan 28

CINEMA : *Les Oliviers de la justice - Placido*, par Henri Bourbon..... 30

NOTES DE LECTURE

Le Poids du Tiers Monde, de Lacouture et Baumier par Yves Chataigneau 31

De Pétrarque à Mussolini, de M. Vaussard par Jean Chelinj 32



LA QUERELLE DE L'HUMANISME

UN ordinaire sujet du plus modeste des examens a suffi pour déclencher la bagarre. Quatre phrases de Saint-Exupéry avaient été proposées aux candidats bacheliers : « Être homme, c'est précisément être responsable. C'est connaître la honte en face d'une misère qui ne semblait pas dépendre de soi. C'est être fier d'une victoire que les camarades ont remportée. C'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à bâtir un monde. » Là-dessus M. Jean Cau, dont on n'ignore pas qu'il est une illustration de « l'Express », un épigone de Jean-Paul Sartre et que son dernier roman lui a valu la couronne d'un célèbre prix littéraire, s'est donné la licence de dénoncer dans les maximes saint-exupériennes « quatre autres vides remplies d'un vent humaniste », car elles ne sont faites que de généralités creuses et leur apparente noblesse se résout en cliquetis verbal. Le bon procureur ajoute que la littérature de Saint-Exupéry n'est de bout en bout qu'imposture. Exécution, on le voit, capitale. Et, comme il faut économiser les munitions qui sont rares et maigres, le même feu de salve servira aussi à abattre Camus, coupable lui aussi de ce même mensonge qu'il faut disqualifier par ces noms désormais déshonorés de moralisme et encore une fois d'humanisme.

Le bruit que fait M. Jean Cau en frappant sur la table avec son gros soulier n'est pas tout à fait dépourvu de sens. Cet iconoclaste est un excellent élève du professeur Sartre. Le premier de la classe. Quand il était petit, son maître lui a appris que dans l'homme l'existence précède l'essence et il a inscrit cette sentence sur ses carnets de poche tout comme un scout recopie sur son agenda une formule de Saint-Exupéry. C'est la même gentille piété. Selon l'orthodoxie sartrienne, l'homme en général est un mythe, l'homme existant est en situation ou, en style de prix Goncourt, « il bouffe », « il a du boulot » « il n les doigts en éventail » et, ajoutons pour rester dans la ligne Goncourt-et-Sartre-réunis, il ne peut manquer un jour d'absurde ment crever. Ainsi on retrouve, en saine philosophie existentialiste, ce concret opaque, épais, gluant dont entendait perfidement nous détourner en nous prêchant l'Homme l'idéalisme évidemment bourgeois de Saint-Exupéry et de Camus.

Pierre-Henri Simon a répondu à Jean Cau dans un article étincelant du « Monde » et a usé du style qui convenait en expliquant à cet ennemi de l'humanisme « qu'un idéalisme de carlingue valait bien un existentialisme de bistrot ». Et avec Pierre-Henri Simon, on dénoncera cette imposture, proprement intolérable qui entend faire passer pour une pensée de gauche un bric à brac de platitudes cyniques, ployables en tous sens, d'où on peut tirer aisément toutes les résignations et toutes les révoltes. Car enfin si l'Homme n'existe pas, tout est permis. Mais puisque Jean Cau, en mémoire de ses années d'apprentissage, fait le philosophe, une leçon de philosophie ne lui sera pas inutile. Comment ce démythificateur mystifié peut-il ne pas voir qu'avancer, en guise de prémisses, « l'homme est un être qui... », c'est se faire une idée de l'homme, aller d'emblée au général, et professer une certaine sorte d'humanisme ? Trouver l'humain dans la liberté, comme le fait Sartre, n'est-ce pas reconnaître une essence de l'homme ? Et M. Jean Cau paraît avoir oublié que son maître lui-même a annexé le terme abhorré, en proclamant que « l'existentialisme est un humanisme ». Bien plus le même Sartre, dans l'admirable texte qu'il a écrit au moment de la mort de Camus, a salué dans celui qui avait été son ami, le moraliste qui désormais allait manquer irréparablement à une époque « déboussolée ». Il est vrai qu'il écrivait

dans « France-Observateur » qui a un peu plus de consistance humaniste que « l'Express ».

A la vérité Saint-Exupéry, Sartre et Camus sont d'accord pour définir l'homme par la responsabilité — mais cette responsabilité, et sur ce point Jean Cau a parfaitement raison, mais aussi bien contre Sartre, a quelque chose de formel et de vide. Les quatre phrases de Saint-Exupéry ont le tort d'être moralement incontestables. Personne et même pas M. Jean Cau n'oserait avancer qu'être homme, c'est abdiquer toute responsabilité, être par décret indifférent au malheur et à l'oppression d'autrui, rompre toute solidarité pour cultiver l'irremplaçable « moi » et faire dissidence du monde qu'édifient les forces populaires à l'œuvre dans l'histoire. On voit mal en effet ce qui resterait dans cette hypothèse de toute politique et même de la politique de « l'Express ». La pensée de Saint-Exupéry est donc irréfutable, dialectiquement dans ce qu'elle refuse, mais ce qu'elle propose, et sur ce point on rend les armes à Jean Cau, reste indéterminé et incertain. Deux lectures, au moins, sont possibles du texte saint-exupérien, l'une chrétienne, teilhardienne si l'on veut, l'autre marxisante ou franchement communiste. D'où il apparaît qu'une idée vide n'est pas exactement une idée creuse. Des bacheliers pourraient ou devraient le savoir. M. Jean Cau a encore à l'apprendre.

DU COTE DES LAIQUES

LA ligue de l'enseignement et le syndicat national des instituteurs ont tenu au début des vacances leurs congrès annuels, et tous deux ont donné une assez large place à un anticléricalisme qui est dans l'un et l'autre cas de fondation et de tradition. On y a dit qu'il n'y a de valable et d'utilisable moralement que des vérités scientifiquement démontrées, ce qui fait une philosophie philosophiquement discutable et qu'on ne saurait imposer sans fausser gravement l'authentique laïcité de l'Etat et de l'Ecole. On y a dit que « l'Eglise n'éduquait pas l'homme mais le diminuait » comme le montrent sans doute les exemples de Pascal ou de Teilhard de Chardin, thèse de combat qu'un Emile Combes n'aurait pas osé défendre sans quelques nuances. Un rédacteur de « France-Observateur » a pu se demander si ces assises laïques n'étaient pas la manifestation archaïque de ce qu'il appelait « une Eglise morte ». Certes il se hâtait de conclure négativement et d'affirmer la vitalité de la pensée laïque. Mais que la question puisse se poser dans la gauche intellectuelle est certainement un signe des temps.

Le mot d'Eglise est exactement le mot propre : contre l'Eglise, l'anticléricalisme du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle a suscité une Eglise, ce qui était poser la question sur son vrai terrain. Les laïques sont des clercs qui sont attachés à une certaine idée de l'homme qu'ils croient sincèrement menacée par toute foi religieuse dogmatique et toute institution ecclésiastique, et leur intransigeance même témoigne pour l'absolu de l'esprit, mais aussi pour la nécessité de l'Eglise, car ils sont une Eglise et la nécessité de la foi car ils ont une foi : n'a-t-on pas dit au congrès de la Ligue de l'enseignement que l'enfant était sacré, ce qui n'est pas une vérité scientifiquement démontrée mais une affirmation de foi, ce qui ne la rend pas moins valable ? Chrétiens ou laïques, les clercs sont aujourd'hui menacés par des puissances temporelles, matérielles, tyranniques qui entendent confirmer la liberté de l'esprit. En se déchirant inexpiablement, les clercs de toutes les Eglises travailleraient contre l'avenir de la cléricature. Car il n'y a de sens optimiste de l'histoire que dans et par le succès de l'œcuménisme.

La France et le Tiers-Monde

par Jean SEITLINGER

Il apparaît nécessaire, au moment où l'accèsion de l'Algérie à l'indépendance renforce notre position internationale de nous demander quelle est aujourd'hui la mission de la France à l'égard du Tiers Monde ? Dans quelle direction orienter plus spécialement nos efforts, et sur quels principes fonder la coopération ?

Une première constatation s'impose d'emblée : nous ne sommes pas en mesure de répondre à toutes les sollicitations. La dimension même de notre pays est, en soi, un impératif auquel nous ne pouvons échapper ; et il est clair que la politique de l'argent saupoudré au hasard sur d'immenses territoires est vouée à l'échec. Il faut donc choisir quelques axes, sur lesquels concentrer nos efforts.

Parler du Tiers Monde, c'est évoquer pour la plupart des concitoyens, les immenses masses humaines de l'Inde et de la Chine.

Et pourtant le Tiers Monde, c'est près des deux tiers de la planète, où sont englobées près de nous l'Afrique du Nord et l'Afrique noire et, à l'autre bout du monde, l'Amérique latine.

L'Afrique du Nord en premier lieu. Par les accords d'Evian, la France a pris des engagements irréversibles. Toutefois ces accords ne visent que des liens de coopération avec l'Algérie : or il faut que la fin de la guerre ouvre la voie de la coopération à tout le Maghreb, quelle que soit son évolution ultérieure et son éventuelle unification. La tentation du dégagement, qui nous conduirait à rompre avec ces pays et avec ces peuples que la géographie et un long destin commun ont si étroitement rapproché de nous, ne doit en aucun cas l'emporter.

En Afrique et à Madagascar, la politique de la France a été clairvoyante et généreuse. Grâce à l'évolution amorcée par la IV^e République, et concrétisée par la V^e, la France a pu faire admettre aux Nations Unies une vaste famille d'Etats. Et, deux ans plus tard, il est significatif de constater que plusieurs dirigeants africains viennent d'exprimer leur désir de voir resserrer les liens qui unissent leurs pays respectifs à la France. Car l'ancienne Communauté n'a pas su adapter ses structures, après l'accèsion à l'indépendance de toute l'Afrique d'expression française et elle ne possède plus actuellement aucun statut. Il nous échoit donc de renouer des liens institutionnels, et de créer, non seulement au niveau des Etats, ou des chefs d'Etat, mais surtout au niveau des peuples, une communauté nouvelle et vivante.

Très encourageants, pour les démocrates d'inspiration chrétienne en particulier, sont les espoirs que peut légitimement faire naître l'évolution du continent sud-américain.

L'Amérique latine, c'est plus de 180 millions d'hommes, vingt Etats souverains, un ensemble de nations de culture occidentale. C'est notre réplique vers l'autre versant du globe, une réplique à la dimension d'un continent entier. La cohabitation provoquant d'immenses richesses, concentrées entre les mains d'une minorité, et d'une misère révoltante de la masse, l'analphabétisme, le manque d'espérances en l'avenir, constituent le dénominateur commun à tous ces pays. Le programme audacieusement révolutionnaire des partis démocrates chrétiens d'Amérique latine tend à promouvoir l'expansion industrielle, en défendant à la fois la liberté et la justice sociale. La France jouit, dans ces pays de culture latine, d'un immense prestige, qui n'a pas été entamé par les secousses de la difficile décolonisation. Aussi convient-il de développer notre coopération avec ce continent qui reste sans doute, spirituellement, plus orienté vers l'Europe que vers les Etats-Unis.

C'est donc vers le Maghreb, l'Afrique noire et Madagascar d'abord, mais aussi vers l'Amérique latine, que doivent converger plus spécialement nos efforts ; ce qui, au demeurant, n'exclut pas le développement de rapports étroits et fraternels avec les autres pays du Tiers-Monde. Mais sur quels principes fonder la coopération ?

La seule aide en argent, si importante soit-elle, ne peut suffire.

Car il s'agit moins pour nous d'aider ces pays, ou de les « assister », que de favoriser leur promotion dans la communauté mondiale. Il ne s'agit pas non plus d'exporter à la manière soviétique nos méthodes, et d'imposer nos idéologies et notre culture. Car il appartient aux intéressés eux-mêmes de dégager leur propre voie, et d'approfondir leur propre culture. Respectueux de leurs libertés et de leurs personnalités, et conscients de nos devoirs, nous n'oublierons pas que l'essentiel de la tâche est entre leurs mains, et que c'est de leurs efforts que dépend, en définitive, le succès de l'entreprise. C'est donc, à se trouver, et à se construire que nous devons les aider, mais sans oublier le vieux proverbe, auquel on a eu grand tort d'attacher un sens péjoratif : « Aide-toi, et le ciel t'aidera. »

Certes, d'importants apports de capitaux sont nécessaires, mais ils ne seront efficaces que si de profondes réformes de structures sont entreprises. Sinon, ils viendront accroître encore les richesses des plus favorisés, faute de plans à long terme, de choix des objectifs et des priorités, de stabilité monétaire, de cours stables pour les matières premières, de réformes sociales, agraires et fiscales, de réinvestissement sur place des bénéficiaires. De plus, la fragmentation des économies est un obstacle majeur à l'expansion industrielle des pays en voie de développement : des regroupements s'imposent d'urgence, tant en Afrique, qu'en Amérique latine.

Un autre principe doit être rappelé : la part de revenu que les grandes nations industrielles peuvent consacrer à l'aide, n'est pas indéfiniment extensible. Elle est d'autant plus faible que les efforts déployés dans le domaine du développement des armements sont plus considérables. Il faudra donc un jour s'engager sur la voie du désarmement, et donner la priorité à l'aide, et non à la défense.

La coopération amorcée par la France ne pourra pleinement s'épanouir et ne trouvera sa pleine efficacité que dans le cadre européen. C'est pour nous une raison supplémentaire de vouloir l'édification d'une Europe politiquement unie. Des impératifs politiques, économiques et psychologiques commandent cette évolution : politiques d'abord, car les pays d'Afrique préféreront une association à caractère multilatéral au maintien d'un strict bilatéralisme, dans lequel les jeunes Etats indépendants voient souvent une séquelle du colonialisme ; économiques ensuite, car le marché français est trop étroit pour absorber les excédents croissants des produits tropicaux ; psychologiques enfin, car ces pays n'échapperont aux tentations marxistes que s'ils trouvent en Europe une communauté puissante et attractive, des idéologies nouvelles et conquérantes.

La coopération dans le cadre européen nous paraît être une étape décisive sur le chemin qui devrait conduire un jour à l'organisation d'une économie planétaire.

La France, dans toutes les hypothèses, et dès à présent, doit concentrer plus spécialement ses efforts sur l'assistance technique. Notre communauté de langue avec certains pays, les liens tissés par l'histoire, la qualification particulière de la France à la formation, à l'éducation et à la pédagogie, sa propension naturelle à maintenir son rayonnement, par l'expansion d'une culture imprégnée d'humanisme, et donc à dimension universelle, bref, le génie propre de notre peuple, justifie pleinement cette option.

La Guinée a connu bien des déboires avec les techniciens russes et chinois, au point de faire appel aujourd'hui à des Français. L'Afrique, l'Amérique latine attendent nos professeurs, nos techniciens, nos ingénieurs. Car le véritable patrimoine d'un pays, c'est la valeur des hommes et leur sens moral ; le meilleur investissement, et le plus productif à long terme, c'est l'investissement intellectuel ; les plus grandes richesses de l'homme, c'est l'esprit, l'imagination créatrice, le degré « d'humanisation », dirait Teilhard de Chardin. Aussi, pour nous, faire un peuple, aider une nation jeune dans sa croissance, c'est d'abord former des hommes.

LIGNES D'ORIENTATION

POUR UNE DÉMOCRATIE MODERNE

avec

Jean CHELINI, Georges LAVAU, Michel PHILIBERT et Jean-Louis QUERMONNE

FRANCE-FORUM est heureux de présenter le texte d'un Forum qui était organisé par ses amis de Grenoble et qui réunissait autour d'un nombreux public, des Universitaires s'intéressant à la vie politique et démocratique : Jean Chelini, assistant à la Faculté des Lettres d'Aix-en-Provence, Georges Lavau, professeur à la Faculté de Droit de Grenoble, Michel Philibert, professeur de philosophie à Grenoble, Jean-Louis Quermonne, directeur de l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble.

En publiant ces débats grenoblois, FRANCE-FORUM témoigne qu'il ne considère pas la décentralisation simplement comme un thème d'article, mais comme une réalité à laquelle il participe effectivement.

M. PHILIBERT. — Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, je devrais dire Citoyennes et Citoyens, vous n'êtes sans doute pas moins étonnés que moi de me voir présider cette séance du Cercle France Forum de Grenoble. Professeur du Second Degré, je préside d'éminents Collègues du Supérieur, et philosophe, c'est-à-dire par définition incompetent et inutile, je préside un débat entre des spécialistes, entre des gens compétents.

Si j'ai accepté d'assumer cette tâche difficile, si j'ai surmonté le sentiment de gêne que cette situation délicate provoque en moi, c'est parce qu'au fond j'y ai vu une bonne illustration de ce qu'est la démocratie en acte : c'est en effet, en démocratie, aux gens non spécialisés, aux gens incompetents qu'il appartient finalement de décider, d'arbitrer et d'interroger les spécialistes. Aussi, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, Citoyennes et Citoyens — bien qu'un coup d'œil sur l'assemblée me permette de discerner quelques autres « compétents » qui se sont glissés dans vos rangs — c'est au nom du public incompetent que je poserai à mes éminents Collègues un certain nombre de questions, et je leur demanderai de s'y prêter avec bonne

grâce puisqu'ils doivent à la fois instruire les non spécialistes, eux qui savent, et, comme tous les spécialistes en Démocratie, se plier à l'arbitrage et rendre les armes à la souveraineté des non spécialistes.

Notre recherche porte sur les lignes d'orientation pour une démocratie moderne. Une telle recherche me paraît présupposer que la démocratie n'est pas un bien dont la possession serait acquise ou dont le maintien serait garanti. Elle est :

- soit une réalité à réformer, à réorienter, à réadapter à des conditions changeantes.
- soit un idéal à réaliser, un style de vie à promouvoir, une tâche à poursuivre.

Dans cette perspective la Démocratie se définira moins par un système d'institutions que par un ensemble d'exigences.

Je pense qu'il faut, avant même d'entrer dans le vif de notre débat, nous assurer que nous sommes d'accord sur cette conception d'une démocratie en genèse, d'une démocratie en devenir.

Vous paraît-elle, M. Quermonne, devoir dominer et orienter notre débat ?

De gauche à droite : J.L. Quermonne, M. Philibert, G. Lavau et J. Chelini.

**La démocratie est moins un système
d'institutions qu'un ensemble d'exigences,
une tension**

J.-L. QUERMONNE. — Je crois en effet que la Démocratie ne se confond pas avec un système constitutionnel, que la démocratie est essentiellement une tension, une recherche, une recherche qui n'atteint jamais son résultat, qui n'arrive jamais à l'épuiser. Si la III^e République peut être qualifiée de démocratique, il est certain qu'elle est un palier par rapport à une évolution, un palier qui, à cette époque, pouvait être un optimum, mais qui restauré aujourd'hui apparaîtrait très nécessairement insuffisant et appellerait même peut-être à certains égards une réaction.

La Démocratie ne peut donc être qu'une recherche pour assurer une meilleure participation du maximum de citoyens à l'élaboration de l'avenir.

M. PHILIBERT. — M. Chelini, notre hôte, vous qui êtes historien, pensez-vous qu'une telle conception de la Démocratie en « devenir » permette de surmonter la diversité des régimes qui successivement dans l'histoire ont prétendu, tour à tour, incarner la démocratie et qui se distinguent les uns des autres par beaucoup de traits ?

J. CHELINI. — Je crois que votre question appelle une réponse qui va même plus loin, en ce sens que la démocratie a pu tour à tour exister réellement, puis disparaître, et en même temps survivre sous la forme sinon d'un idéal, du moins d'une possibilité théorique de gouvernement.

Il y a une ère de démocratie dans l'Antiquité, au V^e siècle, précédée d'ailleurs d'une ère des tyrannies au VI^e siècle. Ensuite, avec l'Empire Romain la forme démocratique disparaît presque complètement. Or pourtant, dans la société du Moyen Age, au cœur même de la civilisation médiévale, dans ce XIII^e Siècle, très monarchique lorsque Saint Thomas d'Aquin voulut défi-

nir la souveraineté il trouva une formule typiquement démocratique, à savoir que la souveraineté résidait immédiatement en Dieu, comme en son principe premier, qu'à titre d'intermédiaire, elle résidait dans la multitude et que la multitude la délégait comme elle l'entendait, c'est-à-dire soit à une assemblée, soit à un collège, soit à un souverain.

Je crois qu'il est très intéressant de voir que dans une période qui a ignoré aussi profondément la démocratie que le Moyen Age, (les formules de républiques médiévales sont très aristocratiques), la définition de la souveraineté, du premier des Scolastiques, offre un caractère indéniablement démocratique.

Je crois par conséquent qu'effectivement il y a une succession de temps forts de la démocratie, puis de temps de sommeil, et que cette simple constatation prouve bien qu'il y a un développement de caractère génétique, que la démocratie n'est pas quelque chose de stable mais quelque chose capable successivement d'avoir des maxima et des minima et que par suite c'est un être essentiellement dynamique.

M. PHILIBERT. — J'aimerais demander à M. Lavau si cette même conception sur laquelle nous paraissions d'accord jusqu'ici d'une démocratie en devenir, lui paraît susceptible de dépasser l'opposition qui se manifeste présentement entre des formes opposées de démocratie, puisque nous avons à l'Est et à l'Ouest des régimes qui revendiquent chacun pour soi le titre de démocratie authentique et qui voient dans le régime d'en face une caricature de la démocratie ?

G. LAVAU. — Certes une démocratie ne peut pas être définie uniquement à l'aide de formes et d'institutions, en un mot de moyens et de médiations qui sont historiquement, socialement, politiquement situés, et il est certain que derrière l'apparent manichéisme qui oppose la démocratie formelle des Sociétés Occidentales bourgeoises, et la démocratie des Sociétés démocratiques populaires, il y a en fait un certain nombre de rencontres ou de chassés-croisés.

Si l'on ne considère que la finalité dont se réclament les régimes des démocraties populaires, nous retrouvons un certain nombre de fins, d'objectifs qui sont également plus ou moins implicitement ceux que se proposent les Sociétés qui se sont données des régimes de démocratie classique.

On a vu par exemple les démocraties socialistes en arriver à réhabiliter un certain nombre d'institutions comme les institutions étatiques, l'appareil d'Etat, la règle de droit formelle, le principe de légalité et ainsi de suite, alors qu'a priori elles posaient au départ la négation de toutes ces essences qu'elles déclaraient être une sorte de produit d'un idéalisme qui n'était lui-même qu'un produit d'une certaine infrastructure économique.

Inversement, ce n'est que peu à peu que les démocraties de type occidental en sont arrivées à découvrir qu'il n'y avait pas de démocratie réelle sans un minimum de démocratie économique et de socialisation.

Par conséquent nous observons un certain nombre d'atténuations et de tempéraments à des oppositions qui sont dans une certaine mesure a priori.

Malgré tout, je voudrais nuancer un peu ce qui pourrait se dégager de ce qui a été dit tout à l'heure. Il est très bien de souligner que la démocratie n'a jamais atteint son stade définitif et complet dans des institutions qui mériteraient une espèce de sacralisation. Le malheur c'est que le devenir ou la fin que propose la démocratie doit changer constamment et, par suite, changent aussi un certain nombre de représentations que l'homme se fait de son avenir et de son devenir.

Or ce qui à un moment donné incarne dans une Société la démocratie, même dans son aspiration dernière, ce sont les institutions, les médiations, et celles-ci ont par elle-même, quels que soient leurs risques de sclérose et d'opacité, une signification qui dépasse la rigidité et quelquefois le caractère formel de leur fonctionnement.

C'est pourquoi, sans faire à proprement parler de réserves à ce que vous avez dit, je voudrais signaler le risque d'avoir une conception parfaitement fluide et finaliste de la démocratie. Je crois que les institutions dans leur banalité, avec ce qu'elles peuvent avoir de caractère un peu périmé, sont des choses à ne pas négliger, à ne pas considérer comme purement formelles.

M. PHILIBERT. — Certes cette conception d'une démocratie en mouvement qui paraît à la base de notre recherche, permet de maintenir à la fois une critique des formes passées et présentes de la démocratie dans la mesure où elles sont comparées à une exigence qu'elles ne réalisent pas parfaitement. Une critique mais en même temps une espérance ; nous reconnaissons au fond la validité permanente de certains principes qui n'ont pas épuisé leur fécondité dans des institutions données une fois pour toutes. L'usure des régimes et des formes — même si ces formes doivent être prises très au sérieux — n'est pas l'usure de la démocratie.

Voilà le postulat de notre recherche.

Je voudrais vous demander, sans préciser qui doit répondre, quelles sont les exigences qui vous paraissent toujours valables et dont la constellation vous paraît définir la démocratie ?

Quels sont les principes qui réalisés peut-être dans

des formes d'hier et d'aujourd'hui devront trouver demain une expression nouvelle ? supposant que vous êtes, les uns et les autres, persuadés que la démocratie n'a pas épuisé sa fécondité.

Principes fondamentaux

G. LAVAU. — Je définirai la démocratie : toute forme de régime et toutes institutions qui répondraient en quelque sorte à trois exigences « inépuisables ».

Tout d'abord il faut un ensemble d'institutions, une constellation de règles et formes, qui permette aux hommes et aux groupes de lutter pour échapper à tous les conditionnements que leur situation leur impose.

L'homme présente, en effet, cette caractéristique d'être un être qui tend à ne pas accepter le « donné », le « tout fait » et les fatalités, mêmes naturelles ; à cet égard toute philosophie qui met l'accent sur l'ordre naturel des choses me paraît fondamentalement antidémocratique : elle nie le pouvoir de l'homme de se libérer.

D'autre part il faut également que ces institutions permettent au plus grand nombre possible d'individus d'assumer, selon leurs aptitudes et selon leur situation, des responsabilités. Si les responsabilités sont concentrées, de fait ou de droit, dans les mains d'un petit nombre d'hommes, que ce soit des élites réelles ou non, il n'y a pas de démocratie.

En troisième lieu, la démocratie suppose également une exigence en apparence contradictoire avec les deux premières : une certaine discipline, une volonté d'accepter certaines disciplines communes. Autrement dit, que l'on sache que l'on n'a pas le droit d'employer n'importe quel moyen pour arriver à une fin et même pour renverser un ordre injuste des choses ou pour revendiquer des responsabilités ; que l'on accepte de laisser en quelque sorte une possibilité d'action et même de négation à d'autres groupes, à d'autres hommes. Je crois que ce sont là, selon moi en tout cas, les trois exigences inépuisables et fondamentales.

J.-L. QUERMONNE. — Vous retrouvez dans cet ensemble d'institutions qui permet aux choses d'échapper au conditionnement : la liberté ; vous retrouvez la participation.

La discipline sur laquelle vous débouchez n'intègre pas l'égalité, elle intègre un certain respect de la part de la majorité, une discipline à l'égard du pouvoir, une discipline à l'égard d'elle-même, le respect des minorités.

Il y a, je crois, quand même ce souci constant qu'il faut ajouter, non pas d'un égalitarisme, mais tout de même d'assurer à chaque citoyen un minimum d'égalité qui est aussi un des facteurs décisifs de la démocratie.

Quand une Société industrielle comme la nôtre met l'accent sur la productivité, met l'accent sur ce facteur de développement général en disant que plus le gâteau sera grand, plus la part de chacun sera grande, il importe qu'il y ait une certaine égalité dans les répartitions. Je crois que cette égalisation, cette sorte de péréquation est un élément permanent de la démocratie.

G. LAVAU. — Sans doute.

M. PHILIBERT. — En somme vous retrouvez, l'un la liberté, l'autre l'égalité : il n'y a que la fraternité que vous laissez de côté !

J.-L. QUERMONNE. — Je la laisse à mon Collègue historien.

J. CHELINI. — Dans cette définition de la démocratie que vous venez de donner, qui revient à définir un système qui est d'abord une démocratie libérale, ensuite une démocratie pluraliste où coexistent des groupes qui ont sur le bien commun des notions et des vues assez différentes, je crois que, bien que je sois historien, il faudrait mettre un petit peu plus l'accent sur les aspects proprement juridiques de la démocratie politique. Si ses institutions ne s'entourent pas d'un certain nombre de précautions elles risquent fort d'être inefficaces et je pense aux formes de la délégation du pouvoir, mais surtout aux formes du contrôle.

Ce qui est peut-être le plus important dans la démocratie ce n'est pas tellement que le pouvoir soit délégué, que la souveraineté s'exerce et délègue le pouvoir d'une manière démocratique par un vote, car il y a eu dans l'histoire toute une série de régimes qui ont eu à l'origine une délégation populaire sans jamais pourtant avoir un caractère démocratique. Je pense au Second Empire. Napoléon III avait remarqué avec beaucoup d'astuce : « Je veux bien être baptisé par le Suffrage universel, mais je ne veux pas vivre les pieds dans l'eau. »

Ce qui est très important à l'intérieur d'un système démocratique, quelles que soient les formules que l'on choisisse, c'est que le contrôle de la souveraineté populaire puisse s'exercer d'une manière constante, soit par le biais de la limitation dans le temps des mandats politiques, soit par le biais de la fréquence des élections, soit par d'autres procédures à trouver. Il me semble que cette notion du contrôle démocratique du pouvoir est fondamentale ; sans elle il n'y a pas vraiment de démocratie, quelle qu'elle ait été au départ la façon dont la souveraineté a été déléguée le pouvoir.

M. PHILIBERT. — Mon Cher Public, je laisse un instant de côté mes partenaires pour faire le point. Qu'avons-nous appris ?

J'ai appris pour mon compte que la liberté, la participation, le pluralisme, l'égalité, mais encore le contrôle du pouvoir représentent les exigences qui paraissent à ces Messieurs, toujours fécondes et toujours dignes d'être réalisées dans une démocratie.

J'avoue que la question que j'avais posée relativement à la fraternité est restée sans réponse ; nous la laisserons là, mais je me demande pourtant s'il y a moyen de concilier parfaitement les exigences de la liberté et celles de l'égalité si on oublie tout à fait celles de la fraternité ?

Nous allons entrer dans le vif du sujet, et nous demander, à partir de cette définition sur laquelle ces Messieurs se sont somme toute mis à peu près d'accord, quels sont les changements réalisés ou en cours dans nos mœurs politiques, dans les conditions de notre vie économique et sociale, quels sont les changements qui appellent, pour la réforme ou pour la promotion de la démocratie, des précautions ou des inventions particulières.

Nous essaierons d'abord, et je suis sûr que ce cadre

se révélera vite trop étroit de nous en tenir au point de vue traditionnel, celui des institutions et de l'exercice même du pouvoir par quoi l'on définit communément la politique.

Quels sont donc dans nos mœurs politiques, dans nos institutions, les changements récents ou les changements en cours qui appellent de nouvelles formes de démocratie ou qui posent des problèmes originaux à la démocratie ?

Contrôle, Déconcentration et Participation

J.-L. QUERMONNE. — Des changements ? Je serais toujours tenté de penser qu'il y en a beaucoup. Cela fait plaisir à une génération de penser qu'elle ne dit pas comme les générations qui l'ont précédée. Il y en a au moins un qui est décisif c'est que la localisation du pouvoir de décision — c'est l'évidence — est passée du Parlement au pouvoir que l'on appelle « Exécutif » et qui est devenu en fait non pas un pouvoir d'exécution mais un pouvoir d'initiative. C'est lui qui conduit les affaires de l'Etat, quitte au Parlement, si on lui en laisse encore la possibilité, à ratifier ou à rester silencieux à la suite des initiatives prises par cet exécutif.

Or le problème qui se pose c'est précisément celui de savoir comment démocratiser ce pouvoir de décision localisé au sein du Gouvernement. Au moment de la désignation, bien sûr, et c'est là la querelle entre les tenants du régime parlementaire et du régime présidentiel. Chacun s'accorde au fond à dire que le peuple est plus majeur qu'hier et qu'il faut qu'il désigne lui-même l'Exécutif. Il y a deux moyens :

- celui que nous indique l'élection directe au suffrage universel du Président de la République. C'est le régime présidentiel à l'Américaine,
- il y a celui, au contraire, qui consisterait à réintroduire le jeu des partis pour que, par le jeu des partis, comme en Grande-Bretagne, le leader puisse être désigné. Mais il faut deux partis, et ce bipartisme n'est pas donné à tous les pays !

Il y a donc un problème de démocratisation de la désignation du Gouvernement.

Je rejoins également ce que disait M. Chelini en ce qui concerne le problème du contrôle, le problème de la reddition des comptes. Ceci est tout à fait neuf par rapport à la III^e et à la IV^e et c'est un facteur décisif de la démocratie.

M. PHILIBERT. — Vous êtes d'accord avec cette analyse et cette perspective tout à la fois ?

J. CHELINI. — Oui dans la mesure où notre Collègue Quermonne retrouve ce problème du contrôle qui à mon avis va devenir de plus en plus difficile.

Lorsqu'on interroge le citoyen moyen sur un problème comme le Marché Commun, ou comme, dans le passé, la C.E.D., ou encore le problème de la planification, dans quelle mesure va-t-il pouvoir exercer un contrôle efficace sur les instances politiques, alors qu'il n'a pas toutes les données du problème ni la formation technique nécessaire pour en décider ?

A ce moment-là le problème du contrôle démocratique devient extrêmement angoissant. Dans les choix

politiques du passé, dans la mesure où c'était des choix idéologiques, on était aisément pour ou contre. Maintenant les idéologies jouent un rôle moins grand et il se pose des problèmes techniques sur lesquels les citoyens vont exercer difficilement leur contrôle.

Je m'interroge beaucoup sur l'attitude que les citoyens peuvent avoir par rapport à ce transfert d'autorité des Députés à l'Exécutif. Certes les Députés ne rendaient pas de comptes, bien que chaque réunion publique commençât par un compte rendu dont on savait qu'il ne contenait rien. Mais il y avait tout de même la sanction de la réélection.

Sur le plan de la reddition de comptes, dans un nouveau système où c'est l'Exécutif, le pouvoir de décision et d'administration qui l'emporte, ce problème du contrôle devient à mon avis très difficile et je crois que c'est là un des nœuds qu'a à trancher la démocratie contemporaine.

G. LAVAU. — Je ne crois pas au contrôle. Comment organiser concrètement et sans illusion un contrôle sérieux sur une autorité (le pouvoir gouvernemental) qui a le pouvoir d'initiative et dispose en fait d'un pouvoir d'hypothéquer la décision et l'avenir, et qui, pour prendre effectivement une décision efficace, devra en fait aller jusqu'au bout de cette décision. Le contrôle a posteriori, dans un très grand nombre de domaines, est une illusion. Le contrôleur est invité à censurer alors qu'il se trouve devant des situations déjà créées et qui ont des implications d'une importance qui paralyse son contrôle. Alors de deux choses l'une :

— ou bien le contrôle aboutit purement et simplement au remplacement de l'équipe qui a pris les décisions et nous retombons là dans la succession des équipes ministérielles, la dernière promue ne pouvant que reprendre la même décision proposée par la précédente (et je ne vois pas l'avantage du point de vue de la démocratie !).

— ou bien vous obligez le responsable à rendre des comptes mais devant qui ? Devant un peuple inorganisé. Lorsque celui-ci aura constaté que les comptes qu'on lui rend sont mauvais, comment prendra-t-il en main les moyens de substituer une nouvelle décision à celle qu'on lui a soumise et qu'il a pu, dans la meilleure des hypothèses, faire tomber ?

C'est pourquoi il me semble que, surtout à l'époque moderne, le meilleur des contrôles est dans la prise de responsabilité, est dans la participation à la décision. Ceci suppose une certaine décentralisation, une certaine déconcentration du pouvoir de décision ; c'est dans cette mesure que des groupes organisés, équipés intellectuellement, administrativement, avec des Experts aussi « forts » techniquement que ceux du Gouvernement, peuvent effectivement contrôler.

J. CHELINI. — La notion du contrôle a posteriori doit, dans bien des cas, être remplacée par une notion de contrôle a priori et cette notion de participation est très valable pour remplacer la reddition de comptes.

Je crois qu'il faut même aller plus loin — et nous anticipons sur ce que nous dirons tout à l'heure — dans la mesure où ce n'est que par une diffusion plus grande et de la culture, et des connaissances civiques, et des techniques modernes de gouvernement, que le public

pourra être informé et juger des propositions qui lui seront faites au moment du choix. Dans la mesure où il ne s'agira plus uniquement d'option idéologique mais de choix à long terme, de planification, dans la mesure où le public aura une information suffisamment avancée ; à ce moment-là son choix pourra s'exercer d'une manière plus éclairée et alors effectivement il ne risquera pas d'être embarqué dans une affaire à longue échéance qu'il ne pourra plus contrôler par la suite, lorsqu'il aura fait un choix dont, malgré tout, il aura mesuré les applications futures.

Le peuple n'est pas naturellement inorganisé, même comme vous avez l'air de le penser dans un stade aussi peu avancé de l'éducation politique et de la structuration en groupes politiques, syndicaux, d'une nation comme la France. Il existe tout de même des structures qui peuvent déjà exercer un rôle éducatif et éclairer le choix : les partis politiques, les syndicats, etc. et toutes ces forces nouvelles qui accèdent à la conscience politique.

M. PHILIBERT. — N'anticipons pas trop. On nous a proposé un premier élément d'analyse : il y a un transfert du pouvoir de décision du Législatif vers l'Exécutif. Voilà un fait qui caractérise la situation, tout au moins dans notre pays et probablement dans quelques autres.

Cela pose un problème, celui d'assurer la participation des citoyens à cet Exécutif, soit sous la forme d'une participation à l'élaboration même de la décision, soit sous forme d'un contrôle a posteriori. Le contrôle a posteriori s'est relevé assez malade de la discussion qui a opposé ces Messieurs.

Il faut retenir qu'il y a le problème de faire participer le plus grand nombre de citoyens à l'élaboration des décisions qu'arrêtera le pouvoir Exécutif.

J'aimerais vous demander si vous voyez d'autres éléments de l'analyse de notre situation ?

La nécessaire délocalisation

J.-L. QUERMONNE. — Il y en a un autre qui rejoint le problème du contrôle, c'est cette « délocalisation » qu'évoquait M. Lavau.

M. PHILIBERT. — Traduisez cela en clair pour le « tout venant ».

J.-L. QUERMONNE. — La démocratie de nos Républiques précédentes s'est préoccupée essentiellement de démocratiser l'Etat. Or l'Etat représentait peut-être à une certaine époque l'endroit, le lieu où l'on débattait des problèmes politiques ; aujourd'hui tous les problèmes sont politiques d'une manière ou d'une autre ; cela étend largement le champ du pouvoir de décision et il importe donc que la participation ne se situe pas seulement au niveau étatique, mais à toutes sortes de niveaux infra-étatiques et peut-être à un niveau supra-étatique. Je laisse pour le moment de côté cette deuxième hypothèse.

Je précise ce que je veux dire par niveau infra-étatique. Il y a bien sûr le problème de toute une série de décisions qui engagent des régions, des villes, des communes, des zones déprimées et il importe alors que ce ne soit pas des bureaux parisiens qui prennent les décisions pour leur compte, mais les populations elles-mêmes.

mcs. Il est certain que les bureaux parisiens ne peuvent prendre des décisions valables pour les mineurs de Decazeville ; tant que ces mineurs n'auront pas à les assumer eux-mêmes, on risque de se heurter à des goulots d'étranglement humains. Il y a là une délocalisation nécessaire.

Il y en a une autre du point de vue des services, comme on dit dans la terminologie juridique. Il est indispensable au niveau de l'information, au niveau de l'éducation, de toute une série de secteurs, que l'usager participe. On sent déjà le besoin des auditeurs de la radio, de la télévision, ce besoin ne serait-il au départ que négatif, mais un besoin négatif c'est déjà quelque chose, cela entraîne à poser le problème des remèdes.

Il y a donc une nécessité de démocratiser à toute une série de niveaux et non pas simplement au niveau gouvernemental.

C'est un deuxième diagnostic, c'est un deuxième élément de solution qui peut se poser pour nous.

J. CHELINI. — Surtout dans la mesure où nous avons hérité d'un type d'Etat — c'est le cas en France — qui est un Etat de type napoléonien, extrêmement totalitaire, et autoritaire. La démocratie s'est vraiment localisée dans des institutions purement politiques. Partout ailleurs c'est le pouvoir administratif qui décide, un pouvoir administratif de plus en plus centralisé, malgré les quelques apparences de la décentralisation qui ont pu avoir lieu récemment, décentralisation sur le sens de laquelle il faudrait bien se mettre d'accord.

Au niveau de certaines institutions qui ont été jusqu'à maintenant des instruments entre les mains de l'Etat, et par conséquent pas du tout des média démocratiques, l'Université, l'Information par exemple, je crois qu'il est infiniment utile et nécessaire d'introduire des mécanismes démocratiques de choix et de gestion.

Prenons un exemple cher à tous, l'Université. Il est bien certain que faire de l'Université une administration, car elle est coiffée par une administration comme n'importe quel autre Service Public, c'est la priver de tous moyens de gestion proprement démocratique, même si en définitive son budget est fixé par les députés, parce qu'en dehors de l'option entre crédits plus importants pour la défense nationale ou pour l'Université — ce qui est un choix très important et il faut que ce soient les instances politiques démocratiques qui en décident — l'organisation et la gestion de l'Université ne sont pas structurés d'une manière démocratique. Il faut donc faire descendre la démocratie à ce niveau qui est encore d'ailleurs un niveau assez élevé. Il faudra la faire descendre encore plus bas, au niveau de la commune. C'est un aspect qui n'a pas été jusqu'alors abordé et je crois qu'il faut en parler : faire de la commune une structure véritablement élémentaire de la Démocratie, à condition qu'elle soit viable économiquement.

Cette descente de la démocratie par capillarité à des niveaux de plus en plus bas doit être un des aspects auxquels il faut nous attacher.

M. PHILIBERT. — Il y a un mouvement qui tend à étendre la réalité politique à la fois dans un nombre de secteurs qui autrefois n'étaient pas directement politiques, et aussi à des niveaux infra-nationaux, à des niveaux régionaux ou locaux. Il y a un double mouve-

ment de diffusion du politique dans des secteurs de la vie économique ou sociale qui n'étaient pas politisés autrefois, et il vous paraît nécessaire aussi que des facultés de participation politique soient offertes, non pas aux citoyens de la nation, mais aux représentants de communautés régionales ou locales.

C'est, si je comprends bien, ce que vous exposez savamment ?

J. CHELINI. — On ne peut pas dire que l'Université et la Radio soient des communautés régionales ou locales.

M. PHILIBERT. — Il y a des Universités. C'est napoléonien que de parler d'Université au singulier.

J. CHELINI. — Je pense que dans le système de la démocratie traditionnelle on n'a guère fait que remplacer celui ou ceux qui choisissaient les fonctionnaires chargés d'administrer. A mon avis c'est la notion même de fonctionnaires d'autorité qui décident et qui administrent qui est à revoir.

M. PHILIBERT. — Faut-il ajouter quelque chose à ce diagnostic ou est-ce que nous entrons dans l'examen, déjà amorcé, des thérapeutiques ?

La démocratie concrète à réaliser

G. LAVAU. — Il faut aller beaucoup plus loin et appeler un chat un chat. Il faut poser le problème suivant : Si vous avez un Etat très démocratique mais qui ne se manifeste comme tel qu'à Paris, où et quand un citoyen a-t-il vu fonctionner concrètement la démocratie ?

Il y a une boutade de Piaget, le psychologue suisse qui dit : comment se fait-il que la démocratie soit quelque chose de si courant dans le jeu de billes chez les garçons de 10 à 12 ans, et quelque chose de si rare dès que l'on aborde les problèmes politiques ?

Où et quand un citoyen a-t-il concrètement vu fonctionner la démocratie et a-t-il effectivement participé à un processus démocratique ? Dans notre Société, dans toutes les Sociétés modernes, il y a des centres considérables qui restent des centres de pouvoir absolu et nous ne nous en rendons même pas compte. Le droit du travail s'est démocratisé, mais dans l'entreprise le patron et surtout le patron français, reste un souverain absolu, à tel point qu'il ne reconnaît pas en face de lui, dans l'entreprise, un pouvoir contestateur, un pouvoir compensateur que serait la section syndicale de cette entreprise, apte à discuter avec lui par exemple de son pouvoir disciplinaire.

Il y a l'Armée où véritablement on ne voit pas fonctionner la démocratie. C'est un service où tous les jeunes Français passent 28 mois de leur vie, jusqu'à nouvel ordre, au moment où ils arrivent à l'âge adulte, et ils ne voient pas là de démocratie.

Il y a le gouvernement des grandes Villes. Je ne sais pas si vous y avez réfléchi. On refuse le régime présidentiel pour l'Etat, or il n'y a pas de régime plus déséquilibré que le gouvernement des grandes villes. Le Maire a des pouvoirs très grands et le Conseil Municipal n'ayant que de très rares sessions, n'a pas en fait un pouvoir de décision, mais de contrôle (c'est-à-dire

bien souvent dans la réalité de ratification). Certains Maires de grandes villes font à peu près ce qu'ils veulent. Il ne suffit pas simplement de rendre des comptes de loin en loin à un Conseil Municipal, et au peuple tous les six ans, mais pour qu'il y ait véritablement participation au processus démocratique, il faudrait que des Commissions extra municipales puissent recevoir délégation de création d'un certain nombre de services de gestion, au lieu de voir constamment les dirigeants d'une Maison de Jeunes, les dirigeants de tel centre social de quartier venir demander un certain nombre de choses à ce potentat qu'est le Gouvernement des grandes villes.

Si dans votre ville, dans l'armée, dans votre entreprise vous n'avez jamais vu un processus démocratique, alors la démocratie « en général », centralisée à Paris, reste une représentation lointaine et quelque chose à laquelle on ne participe vraiment que d'une façon artificielle tous les cinq ou six ans en venant déposer un bulletin dans l'urne, lorsqu'on vous a placés dans des situations telles que vous pouvez voter pour Pierre ou pour Paul sans que vous ayez le moindre sentiment d'avoir fait quoi que ce soit pour choisir ces personnes et que la décision que vous prenez ce jour-là, et ce jour-là seulement, ait quelque effet sur votre destin.

Il faut aller plus loin et véritablement « crever » tout ce qui reste de pouvoir absolu.

M. PHILIBERT. — Vous posez l'idée de décentralisation non seulement dans le domaine géographique ou dans le domaine des grands Secteurs de la vie nationale, mais dans tous les compartiments à la fois des différentes activités et des différents lieux de la vie sociale en général. Voilà donc un grand thème de la démocratisation, de l'extension de la démocratie, c'est cette décentralisation par secteur, par localité, par type d'activité.

Voyez-vous d'autres principes qui assurent une meilleure participation ou une meilleure vie démocratique ?

J.L. QUERMONNE. — Dans la mesure où la démocratie « décroïssonne » parce qu'elle fait appel à l'amateur, elle met sur pied des mécanismes de synthèse ; or la synthèse à l'heure actuelle ce n'est plus la prise en considération d'une situation présente, d'une situation statique, la synthèse à l'heure actuelle c'est une projection vers l'avenir.

En d'autres termes, parmi les bouleversements qui dominent notre société dans la perspective démocratique, il y a la planification. C'est un des problèmes majeurs à l'heure actuelle que celui d'articuler en quelque sorte planification et démocratie. Jusqu' alors la planification a été surtout l'œuvre de techniciens, l'œuvre d'experts. Elle s'est située en marge des systèmes politiques de la IV^e République et même dans une large partie de la V^e République. Il s'agit donc de savoir comment intégrer la planification dans la démocratie. Certains souhaitent aujourd'hui voir disparaître le Sénat (personnellement, sur ce point, je suis entièrement d'accord) et le voir remplacé par une assemblée qui représenterait les forces sociales et qui pourrait être alors une sorte d'assemblée économique.

Je crois que la planification est rebelle à un tel système, car elle implique des grandes compétences techni-

ques, car elle implique, pour être efficace, d'être offensive contre un certain nombre de groupes corporatifs qui défendraient leurs points de vue personnels.

Je crois personnellement qu'il faut introduire la démocratie dans le plan et non pas le plan dans la démocratie. Je m'explique : je vois davantage multiplier les Commissions de Modernisation, davantage de séances plénières de ces Commissions. Je vois davantage le Plan soumis à une assemblée, non pas après coup, au moment où l'on ne peut plus toucher une virgule parce que ce serait détraquer un mécanisme d'horlogerie qu'on ne peut qu'approuver ou rejeter en bloc. C'est avant l'élaboration du Plan qu'il faut poser aux Parlementaires ou au public un certain nombre de grandes options qui sont nécessairement politiques : le nombre d'heures de travail, faut-il les réduire pour plus de loisirs, pour plus d'activités culturelles ? la journée continue ? Ce sont des problèmes qui concernent chacun de nous. Il y a toute une série d'options fondamentales que pose au départ la planification et qui jusque-là ont été laissées à l'appréciation de techniciens. Or ce ne sont pas des questions techniques, ce sont des questions politiques et je crois qu'il y a là un des aspects fondamentaux de cette espèce de renouveau de la démocratie que nous sentons tous à l'heure actuelle.

M. PHILIBERT. — Vous ajoutez à la décentralisation l'idée que de toute manière nous sommes obligés aujourd'hui, étant donné la rapidité des changements de toutes sortes, de prévoir et de projeter l'avenir et vous voudriez qu'à cette intégration de l'avenir soit associé le plus grand nombre possible de citoyens.

J. CHELINI. — Introduire la démocratie dans le Plan ?

Les Plans régionaux ont tous été faits selon le même type. L'on a commencé par confier à un haut fonctionnaire, Maître des Requêtes, Conseiller d'Etat ou Inspecteur des Finances, le soin de préparer un schéma, en choisissant un magistrat originaire de la région mais l'ayant quittée depuis assez longtemps, de manière à ce qu'il connaisse les problèmes sans être trop lié par des intérêts ou des amitiés.

Ce Plan ainsi élaboré, dont les grandes lignes étaient déjà dessinées, a été soumis aux grandes Administrations, retouché puis soumis enfin à des Commissions représentant les intérêts économiques, patronaux et syndicaux. Il est bien évident que c'est un procédé qui ne devient démocratique que dans sa dernière phase. Il y a le problème de savoir si on ne peut pas le rendre plus démocratique en procédant de la manière inverse, c'est-à-dire en donnant à élaborer à la base le plan régional à des organismes locaux représentant l'ensemble des activités économiques et sociales d'une région.

On tombe là évidemment dans ce problème difficile de ce que Royan appelle dans son livre « les Assemblées de représentation », qui seraient des assemblées représentatives des syndicats, des associations familiales, professionnelles, etc.

Le problème alors est assez délicat parce qu'on pratique une sorte de dichotomie à l'intérieur de l'homme, entre le citoyen politique et l'homme engagé dans la vie. D'un côté, il y a le suffrage univer-

sel politique qui alimente les assemblées politiques et qui est le fait des individus politiques et de l'autre côté il y a l'homme qui est ouvrier de la métallurgie, ou patron du bâtiment, ou père de famille nombreuse, activités au titre desquelles il désigne des représentants à une assemblée de représentativité par le biais des associations dont il est membre.

Je crois qu'il faut absolument introduire la démocratie dans le Plan, mais est-ce au niveau de la démocratie des assemblées de représentation locale ? Un Sénat économique et social est-il parfaitement compatible avec les structures traditionnelles de la démocratie ? Quoique par un mouvement spontané je sois assez partisan d'un Sénat économique et social, je me demande dans quelle mesure les Syndicats qui en France se considèrent comme des forces de contestation, accepteront de participer à ces assemblées de représentation qui seront, sinon des assemblées de gestion, du moins des assemblées d'initiative et qui seront engagées par conséquent par les décisions prises et qui pourront difficilement, à long terme, les contester.

Ainsi, tout en étant assez favorable à de pareilles solutions je m'interroge sur leur efficacité. Je pense que sur ce problème des syndicats, M. Lavau doit avoir une idée.

G. LAVAU. — Oui, bien sûr, j'ai même des idées.

M. PHILIBERT. — J'ai cru que M. Chelini voulait donner un exemple pour nous faciliter la compréhension des choses, qu'il voulait descendre de l'échelon du plan national à celui du plan régional, c'est-à-dire plus près de nous, mais en réalité il voulait introduire une contestation dans les thèses soutenues par M. Quermonne en disant : « Comment le citoyen peut-il être à la fois le citoyen d'une nation en désignant des Députés au Suffrage universel, et en même temps être dans d'autres groupes, à d'autres échelons, un producteur, un consommateur, un syndicat ? Il y a là une dichotomie. »

Je ne sais pas ce que M. Lavau va dire, mais personnellement je me dis : est-ce que de fait, par le jeu même de toute notre vie, nous ne sommes pas tour à tour citoyen d'une nation, producteur, consommateur, syndiqué, enseignant, enseigné ? Le problème n'est pas de nous couper en morceaux mais de permettre à nos différents morceaux de s'exprimer, de dialoguer entre eux.

Confrontation, Education

G. LAVAU. — J'ai annoncé « des idées » : il faut que je me censure et que je fasse un choix.

Le problème posé par M. Chelini est essentiel car à l'heure actuelle ces hommes appelés à jouer ces différents rôles ont des informations et des systèmes de pensée qui sont dans une large mesure fragmentés et relativement imperméables.

Je pense malgré tout que le particularisme qui est introduit dans nos points de vue différents de citoyens, de syndiqués, de patrons, d'universitaires, provient de ce que les sources d'information que nous avons sont des sources partielles et insuffisantes. Si l'on organisait

autour d'une question déterminée des débats approfondis, si d'autre part, dans des confrontations sérieuses ou des colloques on étudiait longuement un certain nombre de problèmes, si enfin à ces colloques participaient des gens qui expriment différents points de vue (hommes politiques, syndicalistes, experts, représentants de la pensée générale, philosophes, etc) alors je crois qu'on obtiendrait une certaine qualité d'information, et une élimination des arguments a priori démagogiques ou simplement « tout faits ». Cela permettrait à chaque individu, non pas d'éliminer absolument les contradictions qui existent entre ses différents rôles, mais, malgré tout, de lui faire accepter un minimum de vérité. Certains Colloques comme celui sur la Recherche Scientifique organisé à Caen, ou sur la Collaboration Université-Industrie organisé à Grenoble, ou d'autres encore au cours desquels différentes personnes représentant des écoles philosophiques, des tendances, des positions professionnelles différentes, sont confrontées devant un public de gens relativement éclairés, où ils doivent exposer avec un certain sérieux leur sujet, me paraissent être importants. On est sous l'œil de tout le monde, il y a un certain contrôle mutuel.

Nous touchons déjà à ce problème de l'éducation et de l'information que nous devons aborder tout à l'heure, et je ne suis pas pessimiste à cet égard.

En tous cas, pour reprendre l'exemple de la planification, l'expérience d'assemblées comme les Commissions du Plan, ou comme les Commissions du Conseil Economique, semble prouver qu'un certain nombre de personnes qui sont pourtant représentatives, et porteuses de mandats impératifs, arrivent non pas à une harmonisation complète, mais à l'élimination d'un certain nombre de malentendus, de positions fausses, et que par conséquent peu à peu il se fait ainsi une éducation.

D'autre part, je ne suis pas sûr qu'il faille toujours se faire un épouvantail de la difficulté technique des problèmes. Précisément parce qu'un problème comme la planification est difficile, parce que le problème des choix, des priorités, des harmonisations, est difficile, il est possible d'en exprimer la problématique d'une façon relativement simple et de faire échapper la masse du public à cette idée qu'il s'agit là de problèmes qui le dépassent absolument et qui sont du domaine réservé d'un certain nombre d'experts ou d'hommes compétents.

C'est peut-être une vue utopique de ma part, mais je refuse de croire que tout le monde est incapable de comprendre un certain nombre de questions. Il y a cinquante ans on aurait jugé impossible qu'un enfant de 12 ans comprenne la structure de l'atome. Aujourd'hui, par le seul truchement des magazines, n'importe quel enfant connaît la structure de l'atome, et il n'y a pas de raison que sur des problèmes sociaux ou politiques on n'arrive pas à un tel progrès. Les possibilités de compréhension et de connaissance des hommes ont tout de même fait des progrès. Le moindre citoyen soviétique, et à cet égard les Démocraties Populaires nous donnent l'exemple, connaît la problématique du Plan. Ce n'est pas seulement de la propagande, c'est de la compréhension de l'intérieur qui s'est faite progressivement.

Rôle des Partis

M. PHILIBERT. — Je trouve ce que vous dites à la fois très éclairant sur le problème qui nous intéresse et d'un optimisme profondément démocratique dans son essence.

Vous avez abordé, et c'est la seconde fois que nous en disons un mot, les problèmes d'éducation ; il faudra y revenir, mais n'y a-t-il rien de plus à dire sur le problème de l'élargissement de la démocratie du domaine politique au domaine économique et social de façon très concrète. Que devient dans cette perspective le rôle des partis ou que devient le rôle des idéologies politiques ?

J. CHELINI. — Ce rôle se greffe sur le sujet que vous voulez réserver pour la fin.

M. PHILIBERT. — Anticipez.

J. CHELINI. — Un parti politique c'est certes une institution et un groupe, mais si on veut le définir autrement que par des critères sociologiques c'est avant tout une certaine notion du bien commun.

M. PHILIBERT. — Des intérêts particuliers quelquefois !

J. CHELINI. — Je crois qu'une des fonctions fondamentales d'un parti politique dans un régime démocratique c'est non seulement de jouer un rôle au moment des choix et des élections, mais aussi en permanence de pratiquer une fonction de formation de pédagogie civique à un double niveau. C'est d'abord une école de cadres, ceci est très net dans les démocraties anglo-saxonnes où les partis sont moins nombreux et où le choix s'opère entre deux équipes, prises dans les états-majors des partis. Mais c'est un aspect valable pour toutes les formations politiques : un parti c'est une école de cadres où se forment à la fois des responsables politiques et économiques par l'apprentissage non pas d'un métier mais de toute une série de techniques, et par l'acquisition d'une information plus approfondie. Mais un parti c'est aussi une école de formation pour le public.

M. PHILIBERT. — Vous parlez du rôle des partis comme formation de cadres. D'accord pour les pays anglo-saxons ; mais en France, prenons le parti communiste, les cadres de ce parti sont les mêmes depuis sa création. Autrement dit, comment les partis assurent-ils la formation de jeunes cadres ?

J. CHELINI. — Vous choisissez un exemple particulièrement délicat.

M. PHILIBERT. — Le parti radical est plus jeune, bien sûr ?

J. CHELINI. — Nous passons d'un extrême à l'autre.

Je crois que vous posez d'ailleurs un problème très intéressant. Très souvent les partis qui doivent être les animateurs de la démocratie ne sont pas à l'intérieur d'eux-mêmes des structures proprement démocratiques, à savoir que les états-majors qui sont en place tâchent d'y rester et s'arrangent pour contrôler les différentes institutions : Comité directeur, Commissions, Comité central, de façon à coopter les responsables.

Il est bien évident que pour être efficace une formation politique doit d'abord — puisqu'elle veut jouer la

carte de la démocratie — être à l'intérieur d'elle-même une démocratie en miniature. Je crois qu'elle ne peut pas être une école de la démocratie pour toute la nation, si elle n'est pas elle-même à la fois, un régime, un système, une institution proprement démocratiques.

Il faut qu'à l'intérieur d'un parti politique pour qu'il puisse apparaître comme un organisme vivant et démocratiquement recruté, que le système démocratique fonctionne, que les responsables soient choisis par leurs camarades en fonction de leurs qualités et que le choix soit fait avec des possibilités véritables, qu'il n'y ait pas, lorsqu'on veut élire un membre à un Comité ou une Commission, uniquement un candidat par poste, désigné par les membres en place.

Par conséquent, un parti qui n'est pas démocratiquement structuré ne peut pas être une école de démocratie, ce qui implique un certain nombre de conséquences sur le plan du choix des démocrates par rapport à des formations politiques qui ne seraient pas démocratiques.

Je crois par ailleurs que dans l'action du parti politique il y a cette formation de ses propres cadres, et il y a l'information du public. On confond trop souvent l'action politique d'un parti avec la propagande, et qui dit propagande dit présentation d'une façon partielle et partielle des données d'un problème.

M. PHILIBERT. — J'ai demandé : que devient le rôle des partis ? Vous me répondez que ce rôle subsiste et que les partis ont un rôle à jouer dans l'éducation des citoyens. J'aimerais aussi avoir un élément de réponse à la question suivante : les partis sont-ils toujours les seuls ou les mieux à même d'assurer cette éducation, cette participation ?

Je voudrais que vous cerniez, soit pour les rejeter comme illégitimes, soit pour les consacrer, les institutionnaliser, les autres formes de participation, les autres forces qui, à côté des partis, dans notre vie quotidienne, dans celle de demain, apparaissent dans la nation française ?

G. LAVAU. — Je crois que les partis ont un rôle à jouer, qu'ils sont des instruments (... mais rien de plus), des instruments nécessaires, sinon éternels de la démocratie. Cela dit, ce sont des instruments qui sont, à mon avis, loin d'être exclusifs, pour plusieurs raisons.

D'abord parce que toutes les enquêtes, tous les sondages montrent que la majorité des citoyens, l'énorme majorité des citoyens, dans tous les pays sauf dans les Démocraties Populaires où pour différentes raisons l'opinion véritable ne peut guère s'exprimer, sont méfiants, réticents, sceptiques vis-à-vis des partis, ce qui n'empêche pas qu'au moment des élections on vote pour l'un ou l'autre de ces partis ; et lorsque par hasard une autre force qui n'est pas cataloguée, caractérisée comme parti se présente, elle ne fait pas le poids électoralement, à l'exception en France des Poujadistes.

Les partis sont adaptés, dans l'esprit des citoyens, à remplir cette fonction électorale de proposition d'un candidat et de schématisation, même grossière, d'un certain nombre d'aspirations. Mais hors du temps électoral, qui est un temps discontinu et très isolé dans la vie politique pratique, les citoyens ne font pas confiance

aux partis, ne s'intéressent pas aux partis. En revanche ils s'intéressent à d'autres formes de participation ; ils s'intéressent aux syndicats, à différents mouvements sociaux, à des mouvements éducatifs, à des mouvements de jeunesse, etc. Pourquoi ? Parce que ces diverses autres organisations sont spécialisées, adaptées à tel ou tel besoin concret et que les « citoyens », qu'on le veuille ou non, vivent pesamment en fonction de leurs besoins les plus fréquents et les plus immédiats.

Il y a une autre raison encore : les partis, nécessairement, parce qu'ils sont polarisés sur l'opération électorale — et je ne leur reproche pas parce que c'est une fonction indispensable — sont des machines qui simplifient, schématisent et qui nécessairement, ayant à faire la synthèse d'aspirations contraires, de groupes sociaux non homogènes, sont amenés à essayer de faire une intégration artificielle. C'est pourquoi, étant donné la concrétisation des décisions politiques qui entrent dans le domaine économique et social, on ne peut pas empêcher que des organisations comme les syndicats et autres organisations sociales, participent sur des plans particuliers à l'élaboration des décisions.

C'est un fait. On a parlé des Plans économiques régionaux, on pourrait parler de la politique de la jeunesse, de la politique agricole. Que voit-on ? On voit des groupes sociaux spécialisés, comme les syndicats, participer à l'élaboration de ces décisions, et bien entendu cela présente des risques. L'harmonisation des points de vue et les arbitrages ne sont pas faits, ne peuvent que difficilement être faits par ces organismes à fonction spécialisée. C'est pourquoi les partis sont nécessaires aussi pour faire cette synthèse à un moment donné. Tout le problème est de savoir comment ils la font et en fonction de quoi. S'ils le font sans communication, sans liaison avec ces différentes organisations spécialisées et avec l'Administration et avec les instances gouvernementales, alors ils ne pourront faire ces synthèses qu'en fonction — soit de schémas idéologiques — soit de certaines opportunités politiques à très court terme : de toute façon, ils les feront sans être véritablement au courant des données et des éléments particuliers et concrets dont ils ont à faire la synthèse et entre lesquelles ils ont à faire un choix.

C'est pourquoi je souhaite que les partis deviennent des machines qui aient de plus en plus de liaisons profondes avec l'Administration, avec les organismes gouvernementaux, avec les experts, avec l'Université, avec les syndicats, et que cette liaison ne soit pas simplement cherchée dans une espèce d'attraction d'un certain nombre de militants que l'on ira « pêcher » et voler à ces associations et organisations, mais que les partis ouvrent avec ces différentes instances qui sont beaucoup plus compétentes qu'eux-mêmes sur un certain nombre de questions particulières, des dialogues, une information commune, qu'il y ait des centres d'étude communs aux partis et à ces organisations sociales et économiques. C'est seulement ainsi que les partis sortiront d'une espèce de « ronron » qui tourne de plus en plus autour de certains schémas qui sont vieillis. C'est seulement ainsi qu'ils seront véritablement au courant des problèmes concrets, qu'abordent avec plus de compétence le plus modeste des dirigeants d'une C.E.T.A., d'une C.U.M.A., d'un syndicat ouvrier, ou de tel ou tel groupement d'in-

génieurs ou d'universitaires. S'ils y parviennent, alors les synthèses et les harmonisations se feront ; les projets politiques des partis au lieu d'être des schémas idéologiques plaqués sur une réalité concrète, seront véritablement des arbitrages, des harmonisations, des synthèses qui exprimeront tout ce que contiennent les problèmes particuliers traités avec compétence par ces organisations sociales.

Information, Education

M. PHILIBERT. — Vous avez répondu à la question posée sur les partis et vous avez touché au problème des idéologies. J'observe aussi qu'une fois de plus nous sommes conduits à parler de dialogues et d'information et que nous sommes conduits au problème de l'éducation.

Pour ne pas prolonger ce débat entre nous et y associer le public, il faut laisser de côté un certain nombre de questions qu'on pourrait encore se poser et conclure ce débat entre nous sur ce thème de l'éducation.

Il me semble personnellement qu'un des paradoxes fondamentaux de la démocratie c'est que son fonctionnement suppose que les citoyens aient un certain niveau d'information, de connaissances, une certaine maturité de jugement qui les mette à même de participer, de prendre des responsabilités, de prendre des décisions.

Nous devons constater d'autre part que les hommes, s'ils sont égaux en droit et en dignité, ne sont pas égaux en compétences et en connaissances, et le problème de la démocratie, et plus encore d'une démocratie en mouvement, c'est d'offrir à tous les citoyens les moyens d'une éducation qui les mette au niveau des responsabilités pour lesquelles ils ont vocation.

A plusieurs reprises vous avez souligné les uns et les autres l'importance de ce problème de l'éducation pour la démocratie. Est-ce que vous pourriez, M. Quermonne, présenter à ce propos quelques remarques ?

J.-L. QUERMONNE. — Le problème est double. Il y a d'abord l'aspect que soulignait M. Lavau et qui tient à l'attitude des gouvernements et à l'attitude des experts qui bien souvent ne savent pas expliquer à l'opinion les données d'un problème et les issues. Il ne s'agit pas de faire de la vulgarisation ; il ne s'agit pas de faire en sorte que le Commissaire Général au Plan s'adresse tous les soirs par la voix de la télévision à l'opinion. Non, mais il s'agit tout de même que l'on explique quelles sont les difficultés, quels sont les problèmes, quelles sont les voies possibles pour y atteindre et que l'on associe — et nous retrouvons ici le thème de la participation — les intéressés à la réalisation des solutions apportées à ces problèmes.

L'autre aspect c'est que pour comprendre la nature de ces problèmes, pour en comprendre les articulations — car ces problèmes ont des interconnexions multiples à l'heure de l'atome ou à l'heure des fusées — il y a un effort indispensable d'éducation économique, politique, sociale, civique. L'honnête homme au XVII^e siècle pouvait être de formation littéraire ; aujourd'hui je crois qu'il doit être de formation essentiellement économique, sociologique, politique. C'est peut-être un des

dramas du citoyen à l'heure actuelle que de se rendre compte progressivement que les solutions du bon sens sont souvent celles des faux sens, parfois celles des contre-sens.

Il y a là de la part de chacun d'entre nous, car nous sommes tous ignorants par rapport à la spécialité du voisin, un effort d'éducation indispensable si nous voulons participer à une Société dont les problèmes sont de plus en plus compliqués.

M. PHILIBERT. — Devant la complication croissante des problèmes, la démocratie ne peut se défendre contre la technocratie que par un surcroît d'efforts dans le domaine de l'éducation.

La parole est au public

UN AUDITEUR. — *J'aurais souhaité voir définir plus nettement les objectifs de la démocratie. On parle beaucoup de démocratie, mais les objectifs ne paraissent pas suffisamment précisés.*

M. PHILIBERT. — Je vais répondre pour mon compte, le temps que ces Messieurs réfléchissent, que la démocratie me paraît devoir être comprise à la fois comme fin et comme moyen, c'est-à-dire qu'on ne peut définir la démocratie seulement par ses objectifs. On pourrait dire qu'elle doit assurer aux citoyens la plus de liberté compatible avec la vie en communauté, qu'elle doit faire régner entre eux l'égalité de droits et de devoirs la plus compatible avec l'inégalité naturelle des dons et des compétences, etc. Mais en même temps la démocratie, dans la mesure où elle est une tâche et un acte, se trouve dans l'effort quotidien pour faire mieux fonctionner des institutions qui, comme toutes choses humaines, ne fonctionnent que par à-coups, et pour réaliser ces objectifs dans la vie de tous les jours, étant donné qu'ils ne peuvent être réalisés que dans la mesure déjà où les institutions y préparent.

Je veux dire que la démocratie n'est pas seulement un résultat que nous connaissons peut-être un jour, mais qu'elle se réalise, qu'elle se vérifie déjà dans l'effort que nous faisons pour la réaliser de plus près. Et c'est pourquoi elle me paraît inséparable de l'idée d'une éducation permanente les uns par les autres.

J. CHELINI. — Je crois pour ma part que pour donner une mesure de la démocratie, il faut lui donner une mesure unique qui est l'homme, cela à tous les niveaux. Si l'on se place sur un plan politique il faut que la démocratie soit à la mesure de l'homme, c'est-à-dire que ce ne soit pas un régime fait pour l'Etat, transformé en une absolue entité qui au nom de ses impératifs utilise l'homme à un certain nombre de fins, mais que tout sur le plan politique soit mis au service de l'homme qui demeure la mesure et la limite de la démocratie. Sur le plan économique et social ce doit être la même chose, à savoir que dans un régime où la démocratie est descendue dans l'économique et dans le social ce ne soit pas le profit qui soit la mesure du régime, mais que ce soit encore l'homme. En toutes choses il faut que ce soit l'idée particulièrement élevée que nous nous faisons de l'homme qui informe et structure la démocratie.

Sur cette conception l'accord peut se faire entre gens qui sont démocrates, mais avec des idéologies différentes, entre ceux qui ont une conception de l'homme métaphysique et religieuse, qui n'en font pas un être purement économique et social, et ceux qui ont une conception proprement humaniste de l'homme, qui ne lui donnent pas une dimension d'éternité, mais qui font tout de même de lui le but et l'élément les plus dignes de l'ensemble du monde.

Une démocratie par conséquent où l'homme est la mesure de toutes les institutions, me paraît une démocratie qui peut faire,

J.-L. QUERMONNE. — Le Conseiller Municipal d'une ville de 30.000 habitants qui discute avec l'Ingénieur des Ponts et Chaussées, s'il n'a pas à côté de lui un technicien au service de la Commune, se trouve évidemment, dès le départ, dans une position d'infériorité.

M. PHILIBERT. — Ces remarques peuvent servir de conclusion provisoire. Je ne voudrais pas pour autant refuser à l'un de ces Messieurs la possibilité d'ajouter une remarque.

Je voudrais donner au public l'occasion de se joindre à notre débat. J'aimerais vous demander si vous avez des questions à poser pour éclaircir un point qui vous aurait paru obscur ?

aussi bien chez les humanistes qui sont humanistes sans plus, et chez les humanistes qui sont spiritualistes, un accord assez facile.

M. PHILIBERT. — J'admire en vous écoutant, mon cher collègue, avec quelle virtuosité vous passiez de saint Thomas à Protagoras, mais je vois que vous justifiez ce passage en réunissant dans une même démocratie le chrétien et l'humaniste.

UN AUDITEUR. — *J'avais été assez séduit par les vues décentralisatrices qu'avait exposées M. Chelini. Cela me rappelle les vues exprimées par Georges Valois « La décentralisation communale à base de syndicalisme de consommateurs ».*

J. CHELINI. — En matière de décentralisation, il y a dans ma pensée deux aspects. Le premier c'est que, pour qu'il y ait une démocratie réelle, à la dimension de l'homme, il faut une unité de base qui soit une unité communale, où l'homme puisse se développer harmonieusement. Ceci demande déjà, de la part de la démocratie française telle qu'elle existe, une évolution assez sensible.

Mais il y a je crois une contrepartie. Si nous pensons que cette unité de base peut être relativement petite, il est inconcevable de penser la décentralisation et la régionalisation, sur le plan économique ou politique, à une échelle de caractère historique. Si en France on conçoit la décentralisation ou la régionalisation avec l'image de l'histoire ou du folklore, la tentative est absolument vouée à l'échec et inefficace, dans la mesure où l'on voudrait créer des régions qui vivent et une décentralisation fondée sur des régions qui aient une certaine valeur.

Le dernier découpage économique régional fait au niveau européen prévoit pour la France une dizaine de régions ; ces régions sont presque toutes organisées autour de villes qu'on peut appeler des villes « millionnaires » ou qui le deviendront, dans la mesure où l'on considère que seules des villes de cette importance peuvent animer une région, lui donner des Services que jusqu'alors seule la capitale nationale pouvait lui fournir.

Je pense qu'il faut à la fois créer des cellules de base assez petites et vivantes, mais que sur le plan d'une décentralisation régionale ce sont des régions beaucoup plus vastes et non pas du tout des régions de caractère historique qu'il faut aménager.

J.-L. QUERMONNE. — J'aime beaucoup Protagoras et saint Thomas d'Aquin mais je voudrais apporter un autre type de réponse à la question de notre interlocuteur. On a confondu longtemps, encore aujourd'hui, démocratie avec immobilisme. La démocratie n'est pas du tout un frein qui empêche d'apporter des solutions et d'entreprendre des réformes de structure, mais au contraire le moyen privilégié de les faire aboutir, car si on entreprend des réformes sans faire participer ceux qu'elles concernent, on aboutit à des situations du type Deca-

Un public attentif et critique.

zeville. L'un des objectifs de la démocratie c'est de permettre de réaliser un certain nombre de réformes et de bouleversements, mais avec la participation de ceux qui sont concernés.

UN AUDITEUR. — *Le parti peut-il offrir la même utilité pour le citoyen que celle apportée par le syndicalisme ?*

G. LAVAU. — *Qu'appelle-t-on utilité ?*

Le citoyen, disons l'homme, a assez tendance à concevoir ses besoins en fonction de ce qu'il y a de plus immédiat pour lui, je parle des besoins ressentis à partir de son expérience la plus sensible. En revanche il y a certains besoins que l'individu risque de ne pas ressentir. Ce sont d'abord tous les besoins qu'il faut faire naître dans une Société et qui ne sont pas nécessairement perçus. Il y a d'autre part des besoins de la communauté la plus large et que le citoyen ne perçoit pas. Je prends un exemple : toutes les questions relatives à la politique étrangère, en dehors de la situation d'un pays où l'indépendance est un besoin ressenti par un très grand nombre de gens, comparées à des questions comme celles du niveau de vie, du logement, des conflits dans l'entreprise où l'on travaille, ne sont pas des besoins ressentis avec la même acuité, avec la même vivacité. Or ce ne sont pas normalement les syndicats qui vont prendre en charge ces nécessités et ces problèmes. Le parti répond malgré tout à certaines fins, à certaines nécessités. Ce n'est pas, il est vrai, absolu : on a vu des syndicats avoir des vues en matière de politique étrangère, on a vu certains syndicats américains faire pression sur le gouvernement américain pour adopter telle ou telle ligne en matière de politique étrangère, mais en règle générale c'était en fonction des besoins de l'économie et du marché du travail.

C'est quand même le rôle d'un parti, d'une organisation qui précisément fait la synthèse d'un certain nombre de points de vue, que de prendre en charge tous ces besoins-là. Considérez maintenant les questions économiques et sociales : les partis pourraient ne pas s'occuper de ces questions, n'avoir pas de position à leur égard et les abandonner aux syndicats. Mais ce serait une dangereuse illusion, car vous ne pouvez pas envisager en soi la solution du problème de décentralisation industrielle ou de l'augmentation des prestations de Sécurité Sociale, sans faire entrer en compte les différentes dépenses auxquelles a à faire face une nation. Le syndicat risque de ne considérer que son point de vue, surtout quand, comme en France, les syndicats restent essentiellement prisonniers d'une tradition revendicative assez immédiate. Le parti n'a donc pas la même utilité que le syndicat, ne se situe pas au même niveau, mais ce sont des utilités complémentaires.

UN AUDITEUR. — *Cela veut dire que le syndicat revendique et que le parti répond ?*

G. LAVAU. — *Ce que vous dites se passe souvent. Prenez les questions qui intéressent le monde du travail comme les conventions collectives, comme les accords de salaires. En 1884-*

1909 les syndicats ne posent pas ces problèmes et refusent même de s'en occuper et ce sont les partis politiques qui inventent ces formes de relations industrielles dont on peut penser ou non qu'elles étaient à l'époque un leurre ou non. Voilà un problème auquel les syndicats se sont finalement intéressés et consacrés ; mais, initialement, ce sont des partis politiques qui en ont fait la suggestion.

L'idée même de planification n'est pas née du syndicat, elle est née des partis politiques ; et il faut se rappeler le mépris qu'avait Lénine pour le syndicalisme qui était, selon lui, un appauvrissement de la volonté révolutionnaire.

Il ne faut pas raisonner par rapport à un certain type de relations actuelles entre syndicats et partis, surtout depuis 1958 où l'on a vu des partis à la remorque de syndicats et tous les actes politiques importants, au cours de ces années, pris en charge par les syndicats parce qu'il y a eu une sorte de démission des partis politiques, de tous d'ailleurs à mon avis.

UN AUDITEUR. — *Nous ne pouvons raisonner que pour le temps actuel dans lequel nous vivons. Nous croyons que c'est le syndicat qui arrive vraiment à œuvrer, à faire naître les besoins, qu'un parti n'a jamais fait naître.*

G. LAVAU. — *Ce jugement me paraît excessif.*

UN AUDITEUR. — *Ma question a trait aux pays sous-développés et elle concerne les rapports qui peuvent exister entre le syndicat et le parti politique, et le rôle que doit jouer le syndicalisme dans les pays sous-développés.*

M. PHILIBERT. — *Il s'agit le plus souvent de parti unique dans ces pays.*

J. CHELINI. — *Je pose un préalable car je ne sais pas dans quelle mesure les rapports entre un syndicat unique et un parti unique se situent dans le cadre de la démocratie.*

Il me venait une réflexion à propos de ce qui était dit tout à l'heure et à quoi l'on a répondu que c'était excessif. Je crois que ce n'est que dans la mesure où les partis politiques ont été dans l'impossibilité morale ou pratique d'exercer leur fonction véritable que les syndicats se sont souvent chargés d'une fonction de suppléance. Mais il me semble que vouloir attribuer à des syndicats des fonctions proprement politiques c'est leur donner une finalité qu'ils n'ont pas, surtout dans le cadre de la tradition française qui est une tradition de contestation et non pas une tradition de gestion ou de prospective politique.

J.-L. QUERMONNE. — *Cela peut être un problème de la Société française contemporaine que de savoir si les syndicats assurent une suppléance ou si cela va plus loin et si, dans une certaine mesure, parce qu'il y a une fonction irréductible du parti politique, comme le souligne M. Lavau très justement à propos de la fonction diplomatique, les syndicats ne réinventeront pas dans quelque temps de nouvelles formes de partis politiques, de la même manière que les Trade-Unions ont donné nais-*

sance au Parti Travailleiste. Il est très possible qu'il y ait une évolution qui démontre que la situation actuelle n'est pas une simple situation de suppléance.

En ce qui concerne les rapports entre les syndicats et partis politiques en pays sous-développés, je crois qu'il est très difficile de donner une réponse unique. Un des facteurs, une des fonctions à mon sens du syndicalisme dans les pays sous-développés, dans ceux en tous cas qui connaissent le micro-nationalisme, c'est peut-être de pouvoir déborder plus largement le cadre national que ne le peuvent les partis.

Il y a sur le plan syndical à l'heure actuelle, un certain débouché plus large dans les pays sous-développés.

La possibilité de pluralisme de syndicats dans certains pays sous-développés à parti sinon unique du moins dominant, constitue une soupape de sûreté vers un peu plus de liberté.

UN AUDITEUR. — On dit que parmi les objectifs de la démocratie, deux sont importants : la démocratie doit essayer de réaliser parmi les citoyens la notion de justice et celle de liberté. Dans quelle mesure pensez-vous que ces deux notions sont compatibles, et dans quelle mesure la démocratie peut-elle les réaliser ?

G. LAVAU. — Je veux bien essayer de répondre bien que par tempérament je me méfie des questions aussi générales.

La justice et la liberté sont des exigences de la démocratie ? Bien sûr. C'est le propre de tous les régimes, à des degrés divers, que de ne pas garantir l'exacte compatibilité de toutes les valeurs qu'ils reconnaissent. Et je crois que justement la démocratie ne se définit pas seulement par ses objectifs, sinon elle n'est pas tellement différente de certains autres régimes. Je vois surtout en elle un ensemble de moyens et de méthodes qui obligent précisément à respecter dans une certaine mesure les tensions possibles, les contradictions possibles de ces différentes valeurs, et à éviter qu'entre de telles valeurs relativement égales, relativement légitimes, il y ait fermeture, impossibilité, choix absolu de l'une contre l'autre. C'est un ensemble de systèmes qui permet que des groupes et des personnes, qui luttent pour deux valeurs également dignes d'intérêt, puissent dans une certaine mesure les opposer l'une à l'autre et s'affronter. Par conséquent, qu'on le veuille ou non, on ne réalise pas tout de suite, et à n'importe quel coût, toute la justice ou toute la liberté.

Il y a ce côté imparfait dans l'accomplissement des valeurs, dans le rythme de réalisation des différentes valeurs qui est quelque chose d'essentiel à la démocratie. C'est pourquoi il y aura toujours un aspect apparemment justifié dans les critiques des non-démocrates, dans les sarcasmes de Maurras par exemple contre ce côté claudicant, lent, imparfait de la démocratie.

Les problèmes ne sont pas simples et il n'y a pas d'un côté la justice absolue et de l'autre côté la liberté. J'ai un peu l'air de vous dire que votre problème est un faux problème, mais je crois que c'est là le cœur du débat. Nous serons toujours tentés d'opter pour des régimes qui espèrent réaliser certaines formes de justice et qui sacrifieront tout à la réalisation de certaines formes de justice. Je n'irai pas jusqu'à dire que ces régimes là sont essentiellement anti-démocratiques. Il y a des cas où il faut d'abord réaliser dans toute la mesure du possible une certaine égalité économique, une remise en ordre dans la distribution du revenu national. Il est vrai que cela s'accompagne d'un certain nombre de violences, et, en tout cas, de restrictions à la liberté ; malheureusement c'est une perspective que nous devons garder présente à l'esprit.

M. PHILIBERT. — J'aimerais ajouter, au risque de me répéter, que ce qui peut empêcher, soit la liberté, soit l'égalité de devenir une idole à laquelle l'autre est sacrifiée et à laquelle les hommes, dans leur vie concrète, sont sacrifiés, c'est tout de même cette notion de fraternité que l'on oublie, qui peut paraître sentimentale mais qui est le moyen d'assurer dans la vie concrète entre les hommes qui ont à vivre la liberté ou l'égalité, ces dialogues au niveau de la réalité vécue.

UN AUDITEUR. — Je veux abonder dans le sens de M. Chelini quand il parle du syndicat comme force de contestation. Le Colloque sur la planification qui vient de se tenir à

Paris, a fait assez bien ressortir ce caractère puisqu'on a pu voir un certain nombre de syndicalistes s'opposer à la proposition de plusieurs participants du Colloque, dont le Président Mendès-France, demandant que l'on accroisse les pouvoirs des syndicats dans l'élaboration du Plan et que l'on étende le rôle du Conseil Economique. Et M. Denis Forestier s'est violemment élevé contre cette proposition en disant : « Nous ne voulons pas de ce cadeau empoisonné ; nous voulons pouvoir contester et le Plan et la politique économique et sociale. »

UNE AUDITRICE. — Vous avez dit que la démocratie impliquait la participation de tous les citoyens à l'élaboration des plans économiques, mais on constate de plus en plus qu'à mesure de l'élévation du niveau de vie les gens se désintéressent des affaires publiques. Est-ce parce qu'en ce moment le régime ne leur convient pas ? Est-ce qu'une autre forme de démocratie pourrait amener les citoyens à s'y intéresser ?

M. PHILIBERT. — Réalités, causes et remèdes de la dépolitisation ?

J. CHELINI. — La constatation qui consiste à dire que les citoyens se désintéressent de la République parce qu'ils sont dans un régime qui ne leur convient pas me paraît erronée parce que ce manque d'intérêt existe ailleurs. Prenez des démocraties aussi équilibrées, socialement peut-être plus avancées par un certain degré de participation syndicale à la vie politique que la démocratie scandinave, je n'ai pas l'impression que la participation politique y soit plus forte. Dans un pays comme les Etats-Unis, même s'il y a un progrès dans la participation électorale relativement considérable depuis le XIX^e siècle, il n'y a eu que 55 à 60 % de participation aux dernières élections présidentielles.

Ce désintéressement n'est donc pas fonction du régime politique actuel.

G. LAVAU. — Votre question est considérable et appellerait des commentaires très longs. Je pense qu'il est vrai qu'il y a une sorte de refus, d'inertie, de scepticisme à l'égard des problèmes politiques, les citoyens paraissant de plus en plus intéressés seulement par la vie au jour le jour.

Est-ce sans remède et est-ce un signe de non-participation, de non-intérêt absolu ? Je ne le crois pas. Un exemple me paraît très frappant. Dans une petite localité qui se trouve près de Lacq, se posait à la population un problème qui superficiellement n'était pas politique. Dans ce village qui n'était pas juridiquement une commune, une société d'Economie mixte était « propriétaire » de toute la localité, y compris des parcs publics, de toutes les maisons, de tous les commerces, de telle sorte que cette agglomération n'est formée en réalité que d'usagers des constructions, des équipements qui appartiennent à une bureaucratie anonyme qui est une pure création de l'Entreprise industrielle qui s'occupe du gaz de Lacq. Lors des élections municipales de 1959, il y a eu une véritable révolte de ce village devant cette inexistence totale du fait communal. Lorsque les élections se sont présentées, des citoyens ont constitué contre une liste traditionnelle de centre-droit, une liste rigoureusement apolitique qui comportait des syndicalistes des trois centrales, des citoyens qui étaient plus ou moins apparentés à tous les partis politiques. Alors que la liste de droite, modérée, menait campagne sur des thèmes politiques nationaux, la liste apolitique ne posait que des problèmes en apparence non politiques : le droit des citoyens d'avoir une vie communale, une vie de citoyen avec gestion, avec mairie, etc.

Est-ce là le signe d'une dépolitisation ? Je considère quant à moi que ces citoyens posaient en réalité un problème central, le problème de la vie politique démocratique mais qu'ils saisissaient au niveau de dénuement le plus sensible, le plus absolu pour eux. Cette liste a triomphé d'une façon écrasante.

Ce que je veux dire, c'est que ce que nous considérons comme une dépolitisation ce sont en réalité des conduites nouvelles qui sont très équivoques dont nous pouvons tirer des formes nouvelles de participation politique démocratique, qui peuvent renouveler entièrement le vieux processus démocratique sur lequel nous vivons.

L'ALLEMAGNE

ses chances, ses hésitations et ses faiblesses

LA réalité allemande est bien différente de l'image classique que se font encore beaucoup de Français du pays voisin. L'opinion publique se nourrit trop de l'enseignement scolaire ou de souvenirs plus ou moins vécus, et elle oublie que le monde se transforme tous les jours, que les peuples sont parfaitement capables de changer de caractère, que les circonstances se montrent fréquemment plus fortes et plus déterminantes que les traditions et les habitudes. Certaines données politiques allemandes ont d'ailleurs presque toujours échappé au Français moyen qui a eu trop tendance à étudier les données d'outre-Rhin avec ses propres lunettes nationales. La force de l'idée fédérale en Allemagne a ainsi été méthodiquement négligée ou sous-estimée, avec ce résultat d'aboutir à des conclusions erronées sur le sens national et sur l'importance politique réelle de la division actuelle de l'Allemagne. Un pays ayant toujours eu une structure fédérale, ayant résisté avec succès à divers efforts de centralisation et n'ayant connu l'unité nationale qu'avec retard, la vivant d'ailleurs davantage intellectuellement que politiquement, un tel pays supporte autrement et plus facilement une division que par exemple la France ou la Grande-Bretagne.

Changements de structure

En attendant, la division de l'Allemagne et le bouleversement de ses structures démographiques et sociales à la suite de la guerre sont des facteurs importants, dont on ne tient guère suffisamment compte en France où beaucoup croient encore pouvoir raisonner comme s'ils se trouvaient en face d'une Allemagne modèle 1929 ou 1939. Sans entrer dans les détails et les ramifications diverses de cette mutation, nous voudrions signaler quelques faits. Dans la République Fédérale, les catholiques sont aussi nombreux que les protestants, qui disposaient dans l'Allemagne d'avant-guerre d'une majorité des deux tiers. Cet équilibre religieux a mis fin dans une large mesure au particularisme politique catholique. Le parti catholique (*Zentrum*), qui avait joué un grand rôle durant la République de Weimar, a disparu dans un grand parti chrétien-démocrate (*C.D.U.*), soustrayant de son côté une bonne partie des protestants à un radicalisme politique auquel ils se croyaient obligés autrefois par opposition à un parti catholique axé vers la gauche. L'Allemagne actuelle fait, en outre, ressortir un mélange plus fort des catégories confessionnelles grâce à l'arrivée

des réfugiés. Il n'y a donc plus une division religieuse géographique très nette, susceptible, comme jadis, d'influencer la politique des *Länder* et de créer à l'intérieur de l'Allemagne un curieux déséquilibre, qui avait encore été renforcé avant la période hitlérienne par un athéisme plus ou moins militant des socialistes et des communistes, totalement disparu entre temps. Il est, par conséquent, permis de constater que la République Fédérale possède une base politique plus solide et plus équilibrée que la République de Weimar, qui a souffert d'un certain nombre d'hypothèques aujourd'hui levées.

La République Fédérale possède d'autre part une population beaucoup plus dense et beaucoup plus industrielle que dans le passé. La droite allemande s'est toujours appuyée sur les paysans et sur des régions faiblement peuplées, les grands districts industriels étant sensiblement plus accessibles à des idées modernes, ce qui n'exclut évidemment pas la menace communiste qui ne possède cependant en Allemagne aucune actualité, aussi longtemps que le plein emploi sera assuré. Il est surtout important de savoir que les assises possibles d'un mouvement nationaliste ou d'extrême droite ont considérablement diminué et que sa renaissance est, par conséquent, extrêmement peu probable. Aux raisons politiques, psychologiques ou intellectuelles en faveur d'une évolution démocratique et raisonnable, s'ajoutent ainsi des causes structurelles.

Une troisième transformation qu'il faut signaler est d'ordre sociologique. L'Allemagne a connu après la guerre en raison des destructions et du déplacement de plusieurs millions de réfugiés privés de tous leurs biens un nivellement social considérable. Certes, de grandes fortunes ont résisté au naufrage national, les noyaux des classes sociales ont survécu, l'instruction et les habitudes ayant été en général plus décisives pour le rétablissement des catégories sociales classiques que l'argent. On ne saurait donc parler à cet égard d'un bouleversement total avec une reconstruction de la société à la base à partir d'un néant absolument égalisateur. Néanmoins, l'esprit de classe s'est dans une large mesure effacé, la misère commune provisoire a donné à tous l'espoir de monter vers des échelons supérieurs d'une société remise en place. Les barrières sociales ont perdu une partie de leurs forces psychologiques et matérielles, les classes dirigeantes ont abandonné une partie de leur arrogance sociale. Par ailleurs, le miracle économique allemand a permis en peu d'années la constitution de nouvelles fortunes et surtout

Fatigué de 25 ans de nazisme, de guerre et de reconstruction...

l'épanouissement de la petite et moyenne bourgeoisie, qui occupe à présent sociologiquement dans le domaine économique et financier une place disproportionnée, dans ce sens que sa mentalité ne s'est pas adaptée avec la rapidité nécessaire à sa réussite matérielle. Nous aurons l'occasion d'en parler.

L'Allemand 1962

Revenons à l'image classique que le Français moyen se fait de l'Allemand : travailleur, sérieux, bien organisé, conscient de la qualité et surtout dynamique. Cette image n'est plus conforme à la réalité. Certes, il est parfaitement possible de rencontrer cet Allemand idéal, mais il n'est plus représentatif de son pays et il n'est plus dans la ligne de l'évolution générale, qui fait ressortir d'autres tendances et d'autres penchants.

L'ouvrier d'outre-Rhin est surtout attiré par la sécurité et le confort. Pour lui, le travail n'est plus une fin en soi, il n'est certainement plus sa raison d'être. Il le considère comme une nécessité à la fois inévitable et gênante, dont il faut réduire l'importance au minimum possible. Les conséquences pratiques de cette attitude assez nouvelle sont multiples. Commençons par la qualité d'abord, qui laisse à désirer. On trouve désormais dans la presse allemande fréquemment des plaintes sur la qualité allemande provoquées par certaines déceptions très concrètes de clients étrangers. Des pièces et des machines entières ont dû être renvoyées pour mauvais fonctionnement. Les ordres donnés ne sont pas toujours exécutés avec toute l'exactitude souhaitable, sans parler des délais de livraison, qui ont des retards dus dans beaucoup de cas au refus des ouvriers de compenser les accidents ou incidents toujours possibles dans la production par des heures supplémentaires. En effet, la plupart des travailleurs d'outre-Rhin exprime très

vigoureusement le désir de profiter au maximum des possibilités de la vie moderne et de disposer, par conséquent, de beaucoup de loisirs. Lorsque les syndicats réclament une réduction des heures de travail, ce n'est point pour obtenir plus rapidement la prime pour les heures supplémentaires et non plus pour permettre aux ouvriers une activité complémentaire mieux rémunérée, mais principalement dans le but d'élargir le temps des loisirs. Parallèlement, on assiste à un accroissement de l'absentéisme, qui a atteint ces dernières années en Allemagne des proportions incroyables, surtout le samedi et le lundi. La situation de plein emploi empêche les patrons de licencier des ouvriers pratiquant de façon abusive l'absentéisme volontaire, car ces derniers sont immédiatement réembauchés ailleurs. D'une manière générale, on constate une mobilité extraordinaire de la main-d'œuvre dans les grandes régions industrielles, là où l'ouvrier peut changer de place sans déménager. L'abandon d'une usine pour une autre est plus fréquemment motivé par des raisons purement personnelles (répartition des heures de travail, climat d'entreprise, frictions avec des collègues, etc.) que par des différences de salaires. Il est évident que ce faible attachement de l'ouvrier moyen à son entreprise — il y a évidemment encore de nombreuses exceptions — n'améliore pas le climat d'entreprise, ni la qualité.

L'enthousiasme pour les heures supplémentaires est très faible. Le patron ne peut les obtenir que lorsque l'ouvrier a besoin d'un supplément d'argent pour s'acheter une moto, une voiture, des meubles, etc. Dès que les dettes sont payées, l'absentéisme volontaire augmente rapidement et sensiblement. Une autre mutation fort inquiétante de l'ouvrier d'outre-Rhin résulte du désir des jeunes de gagner rapidement beaucoup d'argent même au prix de la formation professionnelle qui impose naturellement certains sacrifices. Des patrons ayant pro-

posé à de jeunes ouvriers capables une formation particulière, leur permettant de devenir contremaître, se sont heurtés à des refus très nets, l'ouvrier déclarant qu'il désire profiter de la vie, et se marier jeune, qu'il est surtout intéressé à un revenu immédiatement élevé.

La peur du risque

L'attitude patronale, bien qu'adoptant d'autres formes, n'est pas tellement différente. Elle s'exprime par une forte hésitation en face du risque et par une trop grande fidélité à une routine ayant assuré dans le passé des succès considérables et promettant, selon l'avis de beaucoup, le maintien de la prospérité à l'avenir. On observe surtout une transformation de la mentalité exportatrice allemande. La combativité de jadis est en train de disparaître. Selon des avis qualifiés, le marché français est ainsi loin d'être exploité entièrement par l'industrie allemande, qui abandonne en France, par exemple, des positions sûres à l'industrie italienne. Nous ne citons qu'un exemple : après la libération des importations, l'Italie et non pas l'Allemagne est devenue le principal fournisseur étranger de la France en réfrigé-

rateurs électriques. Les études de marché, largement pratiquées en Allemagne par des sociétés étrangères, sont aussi largement négligées par les entreprises allemandes, notamment en France et en Italie. On se fie aux habitudes et aux connaissances acquises sans se soucier des transformations permanentes intervenues dans le monde. On manifeste notamment peu de compréhension pour ce qu'on pourrait appeler l'investissement dans l'avenir, notamment en prévision de la réalisation in'égrale du Marché commun. L'histoire récente des relations bilatérales entre des entreprises françaises et allemandes en vue d'une collaboration plus étroite est à cet égard riche en exemples. Une société française de confection qui est liée à une entreprise allemande du même genre pour la distribution réciproque de la production sur les deux marchés, a ainsi accepté de vendre en Allemagne sans bénéfice dans l'attente de la disparition des droits de douane, tandis que l'entreprise allemande préfère se contenter d'un chiffre d'affaires modéré au lieu de consentir un sacrifice quelconque. En général, lorsqu'une entreprise allemande moyenne veut introduire sa production sur le marché français, elle cherche un importateur français disposé à organiser à ses frais les ventes, en refusant d'engager

... le peuple allemand aspire à la sécurité, au confort, aux loisirs.

dans l'affaire ses propres moyens et en faisant valoir, par ailleurs, qu'elle n'a aucun intérêt de vendre à l'étranger moins cher qu'en Allemagne, ne rencontrant dans la plupart des cas pas de difficultés pour écouler sa production sur le marché intérieur. Autrefois, l'industrie allemande avait l'habitude de ne pas tenir compte des frais généraux sur le calcul de ses prix d'exportation. Aujourd'hui, elle estime souvent que l'exportation doit lui apporter un bénéfice brut aussi élevé sinon supérieure que le marché intérieur.

Fréquemment, le chef d'entreprise allemand est très sûr, même trop sûr de lui-même, en basant son jugement sur sa réussite incontestable dans un passé récent. Il fait donc trop rarement preuve de curiosité pour des idées nouvelles. L'Allemagne accuse, par conséquent, un retard dans différents domaines, qu'il s'agisse de la psychologie industrielle, des relations sociales dans l'entreprise, de l'organisation moderne avec la recherche opérationnelle et même de la production dans ce sens que trop d'entreprises refusent la publication de leurs résultats et se privent ainsi de tout élément comparatif. Dans un monde de plus en plus interdépendant, l'industriel d'outre-Rhin est étrangement fermé à l'esprit communautaire, faisant preuve d'un égocentrisme presque absolu, à tel point que, par exemple, la coordination des investissements dans l'industrie sidérurgique se trouve encore à ses débuts de l'autre côté du Rhin. Dans ce même esprit individualiste, l'économie allemande refuse toute idée de planification, toute économie concertée basée sur une confiante coopération entre l'Etat et les particuliers.

Une grande fatigue

Cette mentalité nouvelle a évidemment ses causes. On se rappelle trop facilement les excès et les conséquences du collectivisme passé. La fuite vers un individualisme excessif se présente dans ces conditions comme une réaction compréhensible et même saine. Elle comporte, néanmoins, des dangers dont l'économie allemande devrait devenir consciente. D'autre part, le régime hitlérien avait comme règle de sacrifier l'individu à la communauté, de subordonner le présent à l'avenir hypothétique et de limiter toute jouissance. Les catastrophes de la guerre et les exigences de reconstruction d'après-guerre avaient ensuite imposé à tous un effort cruel avec des renoncements correspondants. Des semaines de travail fort longues et des salaires fort bas ont été la condition élémentaire d'une remontée considérée à tort comme miraculeuse. Comment s'étonner que l'objectif une fois atteint, l'Allemand moyen manifeste son désir de repos, que le risque, la grandeur et le progrès, considérés comme des obligations sociales dans le sens le plus large du mot, ne lui disent plus rien, qu'il aspire vers la sécurité, vers le confort, vers les loisirs, bref vers la jouissance ? Vingt-cinq ans d'hitlérisme, de guerre et de reconstruction ont profondément fatigué le peuple allemand. Cette fatigue est psychologiquement transmise de père en fils, les fils n'ayant pas la moindre envie de mener une existence aussi dure que leurs pères, telle qu'ils ont pu l'observer dès leur bas âge ou telle qu'elle leur a été racontée. Cette fatigue allemande est d'autant plus profonde qu'elle ne se limite pas à une génération. Elle est pour ainsi dire ren-

forcée par une structure démographique défavorable, se distinguant par un important vieillissement et par une fertilité relativement faible.

La situation économique allemande est donc à présent caractérisée par un ralentissement du progrès, davantage sensible dans le domaine psychologique que dans les statistiques. Il est certain que les succès de l'économie allemande ont été considérables, mais il n'est pas moins certain que des freins assez déterminants ont fait leur apparition, le fléchissement du dynamisme, la peur du risque, le goût de la sécurité, la fatigue, la dévalorisation du travail, etc. Beaucoup estiment qu'il faudrait une récession économique pour opérer un redressement. Cette opinion est probablement trop pessimiste. L'interdépendance des esprits à travers les frontières est à présent suffisamment grande pour faire comprendre à des Allemands responsables les nécessités de leur situation. Ce qui se passe en France et en Italie pourrait encore à temps réveiller l'opinion publique d'outre-Rhin, de même que les expériences négatives d'une Grande-Bretagne souffrant elle-même d'un manque de dynamisme et d'un penchant trop fort vers un bien-être assuré en toute sécurité. Seulement, il faut savoir que l'Allemagne d'aujourd'hui est entièrement différente de l'Allemagne d'hier, que la réalité d'outre-Rhin n'est plus conforme aux images d'Epinal répandues en France. Ceci ne vaut pas seulement pour l'économie, mais aussi pour la politique étrangère.

Passivité diplomatique

Pendant de longues années, la politique étrangère de la jeune République fédérale d'Allemagne a été extrêmement facile, ses responsables n'ayant été obligés de prendre aucune initiative et de ne faire aucun choix. La division de l'Allemagne imposée par les Russes empêchait toute ouverture en direction de l'Est, de même que l'incompatibilité des régimes appliqués dans les deux parties d'Allemagne. Le gouvernement de Bonn devait surtout s'efforcer de s'intégrer dans la communauté occidentale, d'être reconnu comme un membre sûr en rétablissant par une attitude sage et réservée la confiance ébranlée du monde dans l'Allemagne. Les initiatives décisives étaient prises par d'autres : les Etats-Unis ayant apporté le plan Marshall et son organisation européenne ; Robert Schuman la Communauté du Charbon et de l'Acier et ses suites européennes ; l'échec de l'armée européenne en France ; l'admission de l'Allemagne au Pacte atlantique étant obtenu sans que son gouvernement ait été obligé de faire la moindre démarche dans ce sens. Il apparaît utile d'insister sur le fait que le réarmement de l'Allemagne n'a jamais été demandé par un gouvernement allemand, qu'il a été imposé contre les intentions d'une opinion publique peu portée depuis la guerre vers les choses militaires — par la situation internationale et plus particulièrement par les Etats-Unis.

L'évolution de la politique occidentale ne posait d'autre part pas de problèmes aussi longtemps que personne n'avait la possibilité de contester raisonnablement la supériorité américaine, aussi longtemps que la stabilité économique du vieux continent, de même que sa sécurité, dépendait exclusivement des Etats-Unis. L'Amérique et l'Europe formaient une unité dans laquelle l'Al-

Allemagne s'intégrait normalement, sans être obligée de chercher sa voie, sans se trouver en face de décisions véritables. Or, depuis quelque temps, la situation a changé. L'Amérique du président Kennedy aspire vers une diplomatie dynamique, elle n'exclut point la possibilité de trouver avec les Russes un arrangement mondial qui ne serait pas nécessairement conforme aux conceptions allemandes. L'Europe a de son côté gagné sa majorité économique et politique avec la possibilité de se doter aussi d'une force militaire digne de ce nom. Les Etats-Unis peuvent et doivent ainsi passer du rôle de tuteur et de protecteur à celui du partenaire. L'apparition du Général de Gaulle sur la scène française a, en même temps, transformé l'échiquier européen. De nouvelles initiatives sont à prendre. Il aurait été souhaitable que l'Allemagne entre dans le jeu d'une manière active et ne se réfugie pas dans une attente passive, avec le principal souhait de ne fâcher aucun de ses partenaires, de ne casser aucune porcelaine internationale.

Or, la diplomatie de Bonn a fort bien compris les dangers des politiques plutôt personnelles du président Kennedy et du général de Gaulle. Elle a laissé entendre un certain mécontentement envers les Etats-Unis et sous-entendre une méfiance peut-être plus prononcée envers le général de Gaulle. Mais malheureusement, elle n'a pas fait preuve jusqu'à présent d'une activité positive, elle n'a pas osé mettre son poids dans la balance en faveur d'une bonne politique européenne, capable d'établir à l'intérieur de l'Alliance atlantique un sain équilibre entre deux grands partenaires approchant maintenant dans tous les domaines d'une égalité de fait.

L'attitude allemande dans les négociations pour l'adhésion de la Grande-Bretagne au Marché commun a également été ambiguë non pas parce que l'Allemagne ne veut pas rester fidèle à l'esprit du traité de Rome, non pas parce qu'elle est tentée par un double jeu, mais tout simplement parce que dans sa situation actuelle de pays divisé et toujours menacé par l'Est, elle croit avoir besoin de l'amitié de tous ses partenaires occidentaux et parce qu'elle a peur de trancher des nœuds gordiens, de faire des choix susceptibles d'être mal jugés par les uns et par les autres. L'énorme besoin de sécurité et de repos observé dans le domaine économique ou social se retrouve dans la politique extérieure. L'Allemagne n'attache pas seulement le plus haut prix à la garantie américaine, elle recule aussi devant tout acte ou toute initiative susceptibles de remettre peut-être un jour partiellement cette garantie en question. La même peur du risque explique l'absence d'initiatives allemandes en face de la politique gaulliste, que Bonn n'approuve pas et qu'elle pourrait sensiblement améliorer vu l'importance que le général de Gaulle attache à la solidarité franco-allemande, mais qu'elle subit passivement, parce qu'elle redoute les conséquences éventuelles de son propre courage. Si les Allemands souffrent dans le domaine économique d'un complexe de supériorité étant aveuglés par une réussite trop rapide et trop facile et oubliant l'adaptation nécessaire aux transformations de ce monde, ils font ressortir dans le domaine de la politique extérieure un complexe d'infériorité qui complique sérieusement la construction européenne, de même que les relations entre l'Europe et les Etats-Unis, parce qu'un partenaire qui n'est pas conscient de son importance et de ses possibilités constitue finalement un poids mort ou un frein permanent.

La nécessité des choix

Quoi qu'il en soit, l'Allemagne est arrivée à un tournant, sa passivité diplomatique doit prendre fin. Elle est obligée d'agir si elle ne veut pas subir des évolutions contraires à son intérêt. Pour cette raison, on commence à observer une plus grande disponibilité politique pour l'Europe, à condition qu'aucun des partenaires n'essaie d'imposer à la communauté européenne une orientation anti — ou extra — américaine, à condition que l'Europe continue à être un partenaire des Etats-Unis dans le cadre de l'Alliance atlantique. Des milieux compétents commencent à comprendre la nécessité de défendre les positions allemandes à l'intérieur du monde occidental contre certaines tendances américaines. Ils doivent aussi tenir compte de la détermination du général de Gaulle d'associer la France à l'évolution de la politique et de la stratégie mondiales. Ils redoutent une collaboration particulière entre la France et la Grande-Bretagne, qui pourraient un jour aboutir avec les Etats-Unis à un genre de directeur à trois, de telle sorte qu'une Allemagne trop hésitante se trouverait finalement entre deux chaises, avec un rôle très mineur, sans la moindre garantie de pouvoir défendre ses intérêts.

La République fédérale est donc obligée de jouer désormais avec davantage de vigueur et de détermination la carte européenne, d'autant plus que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la communauté européenne lui posera nécessairement des problèmes politiques, compte tenu du rôle atomique de ce dernier pays, rôle qui le rapproche davantage de la France que de l'Allemagne, sans parler d'une méfiance encore fortement ancrée dans la mentalité britannique envers les Allemands, tandis que les Français ont définitivement tendu la main à leurs voisins. Peu à peu, l'idée de la solidarité franco-allemande fait donc son chemin de l'autre côté du Rhin, pas seulement dans la politique, mais aussi dans l'opinion publique, dont les réactions ne manquent pas de spontanéité, qu'il s'agisse de semaines commerciales françaises en Allemagne ou de la visite de navires de guerre français, pour ne citer que quelques exemples.

Comment conclure ? Aussi bien pour son économie que pour sa politique étrangère, l'Allemagne se trouve à la croisée des chemins. L'économie doit reconquérir un minimum de dynamisme, la diplomatie doit reprendre goût aux initiatives. Les chances de réussite sont malgré tout considérables, parce que *la nouvelle génération qui vient d'arriver dans les ateliers et à l'université, est effrayée par le vide d'une civilisation purement matérialiste orientée vers le confort et la jouissance.* Elle est à la recherche d'un idéal, elle est disposée à accepter des sacrifices, à faire preuve d'un altruisme désintéressé, par exemple pour les pays en voie de développement.

Elle éprouve surtout le besoin de trouver sa place dans une vaste communauté internationale et humaine, de sortir des frontières pour chercher avec un esprit curieux son inspiration partout où elle lui est généreusement offerte. L'idéal européen connaîtra probablement une brillante renaissance en Allemagne, où la jeunesse est, à cet égard, autant avide de mythe que de réalité. Un vaste champ s'ouvre ainsi à la collaboration franco-allemande.

Alfred FRISCH.

Nos villages se sont-ils dépolitisés ?

par Léon DUBOIS

L'apolitisme de la société française contemporaine est un sujet controversé mais à l'ordre du jour. Peut-on parler en ce qui concerne le monde paysan d'un apolitisme réel et profond ?

Bien sûr, il y a un apolitisme partiel ; mais ne faudrait-il pas se demander s'il provient d'un net refus du politique, ou plutôt d'une difficulté ou d'une impossibilité à participer à la vie politique ?

Les problèmes politiques n'ont jamais été ignorés du monde paysan, et si on observe le climat de nos communes, on constate qu'il n'y a pas indifférence aux problèmes de cet ordre.

L'APOLITISME : AUTREFOIS ET AUJOURD'HUI.

Considérons seulement le début de ce siècle. Le domaine politique, réduit à l'opposition tranchée des « blancs » et des « rouges », donnait lieu, d'après les anciens, à d'homériques et savoureuses bagarres, aussi passionnées que vite oubliées. Et, le mariage entre la fille d'un « blanc » et le fils d'un « rouge » ou vice-versa n'allait pas sans susciter de vibrants commentaires.

L'autarcie économique, culturelle des villages ruraux donnait au Conseil Municipal une place prépondérante. Bien que généralement limitée à l'exécution d'une routine administrative, cette assemblée locale avait signification politique selon qu'elle était du côté du « curé » ou du côté de « l'instituteur ».

Ainsi au temps du « père » Combes, il y avait compréhension, continuité de bas en haut car les questions politiques sensibilisaient aussi bien les parlementaires que les électeurs d'un Conseil Municipal.

Depuis un bouleversement s'est effectué. L'autarcie du village n'existe plus. Les progrès accomplis au niveau des moyens de diffusion de la pensée, radio, télé, presse, aux niveaux technique, mécanique, biologique ont rendu le paysan et le rural dépendants et membres d'un ensemble.

Par ailleurs, l'instituteur n'apparaît plus comme le maître souverain du savoir. Le simple fait que ses meilleurs élèves parlent en 6^e, au lycée, le font apparaître comme impuissant à apporter les connaissances qu'exige la vie moderne.

Le curé connaît les militants d'Action Catholique lesquels le comparent avec leur aumônier de secteur ou l'aumônier fédéral. Par ailleurs s'estimant aussi membres responsables de l'Eglise, ils n'hésitent point à émettre leur opinion.

Un cliché a disparu.

Dans ces conditions nouvelles de vie, le rural s'efforce de manifester sa présence. Cet homme réputé individualiste, crée et anime de multiples institutions, syndicales, professionnelles, familiales, culturelles, pour être présent dans la société d'aujourd'hui.

Il n'ignore pas l'importance du « politique » et de plus en plus, il lui demande d'intervenir, qu'il s'agisse de problèmes

économiques (investissements, commercialisation, débouchés), sociaux (assurance-maladie, retraite-vieillesse, etc.) ou structurels.

Mais ce « politique » considéré comme un puissant responsable, apparaît comme une instance à laquelle on ne peut réellement participer, comme une chose hors de portée.

Le syndicat, l'association familiale, la C.E.T.A., la coopérative semblent prendre les problèmes concrets en charge, et leur structure locale permet aisément d'y assumer des responsabilités.

Sans doute, le Conseil Municipal est-il toujours là. Mais il n'a plus le rôle et la signification politique qu'il possédait dans le passé, car son action, dans la majeure partie des cas « n'accroche » pas directement la population. Il ne représente plus l'enjeu « blanc-rouge » d'autrefois et il ne paraît pas agir sur les problèmes immédiats et pratiques que le syndicat, la coopérative ou l'association familiale prennent en charge très directement.

Aussi comment le rural peut-il se reconnaître, être présent aujourd'hui dans le politique ?

UN FAUX REPROCHE : L'EGOISME.

Certains expliquent l'apolitisme par un grandissant égoïsme des classes, des milieux, des professions.

Il y a du vrai dans ce reproche : l'intérêt particulier, même s'il est servi par des moyens collectifs, fait parfois oublier le bien commun.

Mais cette explication n'est pas suffisante. En réalité, le monde paysan n'a jamais connu autant d'hommes dévoués, soucieux des autres. Dévouement, abnégation s'expriment au travers de responsabilités acceptées et assumées dans un conseil municipal, une C.E.T.A., un syndicat, une coopérative, des mutuelles, des associations familiales, des groupements culturels et sportifs.

Considérons ce village de 450 habitants, et le nombre de responsabilités qui doivent y être assumées. Il faut onze conseillers dont un Maire, un conseil d'administration du syndicat et parmi eux, un président et un secrétaire. L'association familiale, les trois mutuelles, l'association de parents d'élèves exigent aussi plusieurs animateurs. Il y a la fanfare, l'association sportive ; et la compagnie de pompiers est formée de volontaires. Dans ce village, le conseil paroissial est une réalité qui demande des responsables.

Sans doute, certains ruraux ont des fonctions à la fois dans plusieurs institutions. Il n'en reste pas moins que nombreux sont les femmes, les hommes, les jeunes exerçant des responsabilités et leur densité dépasse certainement celle existante dans le milieu urbain.

Il faut donc chercher ailleurs que dans l'égoïsme les raisons de ce qu'on appelle l'apolitisme paysan.

UNE STRUCTURE POLITIQUE DEPASSEE.

Ne conviendrait-il pas de s'interroger sur la manière dont un rural, homme ou femme, peut effectivement participer au politique ?

Comment peut-il dialoguer, participer avec ceux qui possèdent la décision politique, dialogue et participation sans lesquels il ne peut y avoir engagement réel et efficace.

Aujourd'hui le Général de Gaulle détient le pouvoir des décisions politiques. Comment le rural, paysan ou artisan, peut-il prétendre dialoguer avec un homme dont le comportement envers les ministres et les élus du peuple est bien connu. Peut-il espérer plus de dialogues que n'en obtiennent ces derniers ?

Certes, cet homme parle et paraît aux « Français-spectateurs ». Mais ni les tournées provinciales ni l'utilisation de la R.T.F. ne favorisent un vrai dialogue, il s'agit seulement d'un monologue.

D'ailleurs, l'ensemble des citoyens ne se sentent pas engagés par le maître des décisions politiques. Ils ne l'ont pas élu, ils n'ont pas été consultés.

Il y a bien le Parlement, mais chacun sait qu'il n'a guère de poids, et en définitive on connaît moins son parlementaire qu'on ne croit connaître de Gaulle !

Bref, comment intervenir dans les problèmes posés à la Nation, qu'il s'agisse d'Algérie, de force de frappe, de construction européenne, etc. ?

UN ELEMENT DE BASE : LE CONSEIL MUNICIPAL.

Evidemment, le Conseil Municipal demeure. Mais tout n'est-il pas fait pour qu'il soit considéré comme apolitique ? N'est-il pas sage et réaliste de prétendre que ce Conseil doit, sans exprimer une option ou une opinion politique, assurer simplement une bonne administration communale ?

Curieuse prétention et curieux raisonnement, car qui a élu le Général de Gaulle à la Présidence de la République, qui désigne les sénateurs ? Bien entendu, ceci mis à part, le Conseil Municipal n'a pas de responsabilités politiques, et ne fait généralement que besogne administrative. Il n'est pas le lieu, l'échelon de base grâce auquel les habitants d'un village s'associent à une tâche politique intéressant à la fois le village et le Monde.

Ainsi assurer l'entretien des bâtiments et du mobilier scolaire, le chauffage et l'éclairage pour les maîtres et leurs élèves paraît être le rôle essentiel de la municipalité en matière scolaire. Penser le problème de l'enseignement dans son ensemble tel qu'il est posé aux enfants du village, chercher les moyens de le résoudre pour permettre demain la promotion de jeunes cultivés et compétents, une telle attitude apparaît à beaucoup comme une faculté et même une fantaisie, pas comme un devoir impératif.

Evidemment il n'est pas interdit au Conseil Municipal d'affronter cette préoccupation, ni d'en discuter avec les parents, l'association familiale, mais ce n'est pas une obligation.

La municipalité peut se borner à entretenir les chemins au lieu d'intervenir pour que soient créées les voies de communication exigées par la vie moderne. Elle peut agir sur les bases d'imposition sans obligatoirement considérer le service communautaire qui justifie à la fois la détermination et la destination de l'impôt.

Les exemples abondent qui illustrent les deux options possibles d'une municipalité.

Mettre les institutions au service des hommes.

— ou bien le Conseil Municipal estime devoir jouer un rôle « politique » et se considérer comme responsable de la création et de la bonne marche des moyens sociétaires nécessaires au bien commun des habitants du village.

— ou bien il se borne à gérer au mieux les biens communaux et à assurer les fonctions précises et limitées prévues par la loi.

Dans le premier cas, nous aurons des politiques et des citoyens. Dans le second cas, des « administratifs » et des sujets.

LE CAS D'UN VILLAGE PARMIS D'AUTRES.

C'est une petite commune de 450 habitants. Commune rurale située à 15 km. de deux villes industrielles, elle possède Conseil Municipal, syndicat, coopératives, mutuelles, association familiale.

A l'occasion d'une « périclète » électorale, les deux options précédemment citées sont apparues en pleine lumière.

Il y avait les « administratifs » hommes de tradition et de prudente gestion. Ces derniers considéraient d'une part la feuille d'impôt, d'autre part les avis et directives du Préfet, de l'inspecteur des contributions directes et du percepteur, de l'inspecteur primaire et de l'ingénieur des ponts et chaussées.

Il y avait les « politiques », des jeunes surtout, qui observaient la vie des habitants de la commune. Ces derniers n'ont point d'abord fouillé les lois. Ils ont analysé la situation de leur village.

C'était, disait-on, un village paysan, en fonction de quoi dix conseillers sur onze étaient des paysans. Mais une enquête rapide fit apparaître que 26 % seulement des habitants exerçaient leurs activités dans le village, et ce pourcentage comprenait paysans, commerçants, postiers, instituteurs, etc.

Une pyramide des âges prit la forme d'un inquiétant bilboquet : 105 jeunes entre 4 et 14 ans ! et 92 personnes ayant dépassé 60 ans.

Les mêmes curieux découvrirent que la majeure partie des pères de famille quittaient leur foyer à 6 heures du matin pour rentrer à 19 heures, avaient leur congé annuel au moment où leurs enfants étaient en colonie de vacances, et qu'il y avait, à cause de cette séparation quasi complète entre le père et les enfants, un grave problème d'éducation.

Sur un plan plus concret, cette façon « politique » d'envisager les questions permit de dépasser le souci de la traditionnelle feuille d'impôt. Le coût du goudronnage fut examiné mais en même temps, furent considérées les économies permises par cette technique, quant à l'usure des pneus de tracteurs, de remorques, d'automobiles, de vélos, de semelles des souliers d'écoliers, ainsi que la commodité apportée à la circulation.

D'autres aspects surgirent... tel celui du syndicat dont la nature apolitique permettait un rôle d'union. Certes, mais malgré la présence de 79 % des paysans dans le syndicat agricole, ce dernier ne groupait pas 16 % de la commune !

Le rôle de l'association familiale, celui de l'association des parents d'élèves, furent plus faciles à définir exactement.

Les résultats de cette vue « politique » de l'action d'un conseil municipal (dont les tenants l'emportèrent) furent importants, encore qu'insuffisants. Un grand nombre de tâches intéressantes la vie des jeunes et des familles sont accomplies par un effort commun entre la municipalité et les organisa-

tions intéressées. Déjà au niveau sportif et culturel le cadre communal est dépassé sans que personne ne orie au scandale, et ce, sur l'initiative des associations de jeunes et de parents, avec l'appui des municipalités. Peut-être l'implantation d'usines sera-t-elle possible en envisageant cette même dimension. Les chemins sont goudronnés. Un terrain de camping est aménagé.

Mais laissons cet aspect immédiat. Le plus intéressant, c'est l'ouverture que cette orientation permet.

Les discussions sur l'implantation d'une usine furent passionnées. « Tous les jeunes iront à l'usine », « nous n'aurons plus de main-d'œuvre », « ça va faire des communistes », « il faudra exproprier pour installer l'usine » et d'autres arguments « contre ». « Ça fera des revenus pour la commune », « ça permettra d'économiser le transport et d'être plus à la maison », « ça développera le commerce et donnera des débouchés directs pour les agriculteurs » et d'autres arguments « pour ».

Finalement il n'y a pas eu d'installation d'usine, à cause de l'expropriation nécessaire, qui fut jugée impossible par l'opinion.

Résultat : il y a une usine aujourd'hui à 7 km. où des jeunes, des femmes se rendent sous la pluie, dans le froid. Et l'opinion a changé. Hélas ! le maire se heurte maintenant aux problèmes de l'aménagement régional, et l'on sait dans cette commune ce que veut dire aménagement du territoire. Nous rencontrons ici les conséquences de structures dépassées.. car actuellement on décide d'un plan d'aménagement sans avis, sans participation obligatoire des municipalités intéressées.

PAR UNE INSTITUTION, SERVIR LES HOMMES.

Lorsque chaque institution tourne sur elle-même se considérant comme fin, et non moyen servant la communauté, il y a cause d'apolitisme, car il y a oublié du bien commun.

Le langage courant illustre bien cela : « Je m'occupe du syndicat, de la coopérative, du conseil municipal, de ceci ou de cela », l'institution évoquée étant une fin en soi.

Il y a bien d'autres causes d'apolitisme, mais celle-là me semble capitale. On ne doit pas servir une institution, mais par cette institution servir les hommes. Ceci vaut pour le gardien de la Constitution comme pour le responsable d'un parti politique, d'un syndicat, d'une association familiale.

Dès l'instant où l'institution n'est que moyen, outil, instrument, c'est une optique nouvelle qui s'instaure. Les institutions, les partis eux-mêmes n'apparaissent point comme opposés mais complémentaires.

Sinon, en dépit des dévouements, des abnégations, nous poursuivrons une fausse route, nous nous limiterons au service du bien particulier en oubliant le bien commun qui conditionne de plus en plus la réalisation du premier.

Et nous serons des « administratifs », davantage soucieux de la vie, de la durée, de la réputation d'un gouvernement, d'un parlement, d'un syndicat, d'un parti, d'un conseil municipal que des hommes et des femmes que ces institutions ont mission de servir.

Accepter cela, c'est travailler à l'apolitisme.

Bien des responsables... et pas seulement municipaux devaient y réfléchir.

Léon DUBOIS.

A propos de
« L'Esprit du Temps »
d'Edgar MORIN

La culture de masse

par Claude BREMOND

LA naissance de la grande presse et du cinéma au début du siècle, puis l'apparition de la radio et de la télévision, le développement multiforme de la publicité, ont donné aux communications de masse un essor prodigieux. Une culture nouvelle est née. Cette culture parallèle, parasitaire, qui risque d'étouffer l'autre, qui l'assiège déjà dans ses positions les plus solides, est doublement originale : par ses techniques d'abord, qui exploitent des possibilités et subissent des servitudes jusque là inconnues ; par son public ensuite : non plus une poignée de lettrés et de connaisseurs, une élite raffinée, disert et pointilleuse, mais la masse illimitée de ceux qui ont des yeux pour voir, des oreilles pour entendre, un cœur pour s'émouvoir.

A cette culture et à ses produits, la gamme des réactions de l'élite cultivée est connue : aristocratique, elle distille son mépris pour ces « divertissements d'ilotes » ; démocrate et paternaliste, elle souhaite qu'on tende la main au peuple, qu'on l'éduque, qu'on lui « ouvre les yeux » ; marxisante, elle dénonce dans la culture de masse un nouvel opium, une manœuvre du grand capital pour endormir le prolétariat. A droite et à gauche, la culture de masse est rejetée comme camelote culturelle, toc, ou, pour employer le terme des sociologues américains, « kitsch ».

La première originalité de l'essai d'Edgar Morin (1) est

(1) L'esprit du temps, Paris, Grasset, 1962.

L'idéal d'une vie de loisir, de plaisir et de jeu...

de renoncer à cette attitude dénigrante. Intellectuel écrivant pour des intellectuels, il nous convie à un examen de conscience, et tout d'abord, il nous rappelle qu'on ne peut juger que de ce qu'on a compris. Or, nous sommes généralement trop immergés dans le système de notre culture d'élites, et trop extérieurs à celle des masses, pour situer l'une et l'autre dans leur relativité. L'intellectuel vit sa culture et ne la pense pas ; il juge la culture des masses et ne la connaît pas. Le sens d'une institution humaine, quelle qu'elle soit, ne se découvre qu'à l'observateur capable de sympathiser avec l'objet de son observation. Ainsi de la culture de masse : il faut être à la fois au dehors et au dedans, s'identifier jusqu'à un certain point avec ceux qui s'en nourrissent, la penser en faisant l'expérience de la vivre.

On ne fera pas au livre d'Edgar Morin le grief de creuser l'ornière habituelle : le souffle de compréhension sympathique qui le traverse de bout en bout est un facteur décisif de l'intérêt qu'il suscite. Et, s'il est vrai qu'il faille, pour juger équitablement la culture de masse, « se plaire au cinéma, aimer introduire une pièce dans un juke-box, s'amuser aux appareils à sous, suivre les matches sportifs à la radio et à la télévision, fredonner la dernière rengaine », on ne peut rêver d'un guide plus compétent. Pour aller au peuple, c'est-à-dire à Dalida, Edgar Morin n'a pas eu à forcer sa nature.

Cette sympathie ne dispense naturellement pas d'une analyse objective des conditions dans lesquelles la culture de masse est née et a grandi.

Culture industrielle et industrie culturelle

Historiquement, la culture de masse ne pouvait apparaître qu'au sein d'une société fortement industrialisée. Elle est à la fois culture industrielle et industrie culturelle. Deux séries de conditions se sont réunies pour lui donner naissance : il a d'abord fallu des inventions techniques (cinématographe, téléphonie sans fil), et il a fallu ensuite que ces inventions, détournées des fins noblement utilitaires pour lesquelles elles avaient été conçues, soient transformées en machines à promettre le bonheur. Une seconde industrialisation s'est alors greffée sur la première, s'attaquant, non plus aux choses, mais aux rêves : « Le cœur aussi peut se moudre en conserve. »

Toute industrie de consommation, en régime capitaliste, tend vers la recherche de la clientèle la plus vaste. La culture industrielle ne fait pas exception. Le magazine comme *Paris-Match*, le grand journal illustré comme *France-soir*, la superproduction d'Hollywood ou la grande coproduction cosmopolite s'adressent à tous et à personne, aux différents âges, aux deux sexes, aux diverses classes de la société, à l'ensemble du public national, éventuellement au public mondial. La grande loi est de plaire à chacun sans rebuter personne. De là, au point de vue fond, cet éclectisme des thèmes et des sujets qui épouse la diversité des goûts et des intérêts ; de là aussi cet effort pour homogénéiser la forme, cette uniformité (notamment dans le style du *rewriting*) destinée à rendre euphoriquement assimilable à l'homme moyen idéal les contenus les plus différents.

À la différence des autres cultures, qui disposent de moyens de coercition pour imposer leurs valeurs et leurs modèles, la culture de masse ne peut que proposer les siens. Sa loi n'est pas de contraindre, mais de séduire : « Elle

passe toujours par la médiation du produit marchand, et par-là même emprunte certains caractères du produit marchand, entre autres celui de se plier à la loi du marché, de l'offre et de la demande ». Contrairement au préjugé qui court, l'opinion n'est pas une cire molle entre les mains de ceux qui font profession de la former. La clientèle de la culture de masse n'absorbe que les nourritures qui lui conviennent. Sa « mise en condition » ne réussit que sur un terrain prédisposé, déjà virtuellement consentant, comme les propagandistes et les publicitaires s'en aperçoivent mieux chaque jour. Il faut qu'elle aille dans le sens de besoins ou d'aspirations refoulés ou contrariés.

C'est donc en deçà des disciplines de culture traditionnelles et de leurs façonnements divergents que l'industrie culturelle, dans sa tendance à l'universalité, cherche à découvrir son client, à lui faire prendre conscience de ses désirs, éventuellement à le déculpabiliser en le persuadant qu'il suit la morale en suivant ses désirs (Ernst Dichter). D'une part, régressivement, elle s'appuie sur l'*anthropos*, le tronc commun à l'homme de toutes les civilisations, sur les fondements archaïques de la sensibilité perceptive et affective : d'où le recours à un langage syncrétique dont le quadruple clavier — image visuelle, son musical, parole proférée, écriture — exprime la recherche du concret, de la sensation, du sensationnel ; d'où l'accent mis sur l'expression des passions les plus élémentaires (agressivité, sexualité) de préférence à des émotions plus délicatement sublimes ; d'où encore, dans le spectacle sportif, dans les jeux radiophoniques, dans les sorties ou les parties, dans les vacances, un retour massif aux sources enfantines du jeu. Mais, d'autre part, dans un sens non plus régressif mais progressif, la culture de masse participe — et pas seulement dans le monde capitaliste — à un autre courant d'universalisation, celui de l'américanisme triomphant. L'universel de la modernité s'incorpore l'universel de l'affectivité élémentaire.

Machines à promettre un bonheur terrestre et immédiat

A quoi tend cette universalisation ? Tout d'abord, mais sans y mettre d'intention péjorative, à la promotion d'une certaine « médiocrité ». Les basses eaux s'élèvent et les hautes eaux s'abaissent. Edgar Morin cite Robert Musil : « N'avez-vous pas remarqué que nos journalistes deviennent toujours meilleurs et nos poètes toujours pires ? » Moyenne dans son inspiration et sa visée, la culture de masse est à l'image d'une société qui s'homogénéise graduellement sur le modèle de l'homme moyen (« moyen » dans ses goûts, sa position sociale, ses ambitions, ses talents). En second lieu, la culture de masse est individualiste. Elle s'adresse à l'homme privé, considéré en dehors des grandes structures transcendantes (l'État, la Religion, la Classe, le Parti) qui, jusque-là, se chargeaient de lui fournir un système de valeurs et la justification de son existence. La culture de masse n'attaque pas de front ces grandes forces, mais elle les ignore, elle les contourne. C'est ici-bas, et non dans l'au-delà, aujourd'hui, et non plus tard, dans son être, et non dans la communauté, qu'elle incite l'individu à chercher le sens de sa vie.

Le bonheur qu'elle promet est un bonheur terrestre et immédiat. Ses héros préférés, stars et princesses, proposent le modèle idéal de la vie de loisir. Ils vivent d'amour, de

Le cinéma : ses mythes consolateurs, ses modèles imitables.

festivals, de voyages. Leur existence est délivrée du besoin, elle s'accomplit dans le plaisir et le jeu. Au cinéma, la fréquence de la *happy end*, en rupture avec une tradition millénaire, traduit un relâchement de l'emprise du destin. Une sorte de sécurité sociale, d'assurance tous risques s'inscrit dans l'imaginaire collectif. Évasion, compensation fictive aux moroses réalités et aux désillusions de l'existence quotidienne ? Certes, mais pas seulement cela. La fonction de l'imaginaire est double : il secrète des mythes consolateurs, mais il propose des modèles imitables. C'est un opium, mais aussi un alcool. Il permet au désir de se diluer dans le rêve, mais il incite le rêve à s'incarner dans un désir.

Sont plus particulièrement « projectifs » (voués à se libérer dans l'imaginaire) les thèmes « virils » d'agressivité, d'aventure, de liberté sans frein (cette liberté qui, selon Hegel, s'éprouve dans le risque et se prouve par le crime) : faits divers, films d'aventures, romans noirs exploitent cette veine. En revanche, les grands thèmes « féminins » (amour, mode, vie domestique, confort) sont « identificatifs » (appellent une satisfaction réelle) : par exemple dans la stimulation publicitaire, dans le courrier du cœur, dans l'art du maquillage ou du love-making. Ce parallèle, on le voit, tourne d'une certaine manière à l'avantage des valeurs féminines qui colonisent le monde réel et refoulent les valeurs réputées « viriles » dans l'univers des fantasmes, des instincts prohibés et refoulés. L'émancipation de la femme — son émancipation sociale, mais plus encore peut-être son rôle déterminant d'acheteuse dans une économie de consommation — s'accompagne d'une prépondérance culturelle de plus en plus marquée. La presse dans son ensemble est

masculine-féminine, mais elle se double d'une presse spécifiquement féminine, à laquelle ne correspond aucune presse masculine spécialisée. Symbole significatif de ce « cours nouveau » : la cover-girl qui occupe la première page des magazines.

Autre promotion, jumelle de la féminité : celle des valeurs juvéniles. Amour, beauté, jeunesse sont les motifs-clés, les slogans partout répétés de la culture de masse. Non seulement ce sont les jeunes et les adultes jeunes qui sont les plus grands consommateurs de journaux, magazines, microsillons, émissions de radio, mais les thèmes de la culture de masse sont des thèmes « jeunes ». L'homme accompli, ce n'est plus le vieillard sage des archaïques, ce n'est plus l'homme « dans la force de l'âge » du siècle dernier. Le nouveau modèle, c'est l'homme (et la femme) qui ne veulent pas vieillir, qui veulent rester toujours jeunes pour toujours s'aimer et toujours jouir du présent.

Une culture qui aide l'homme à se mentir

La culture de masse propose une éthique du loisir, une esthétique du jeu-spectacle, une mythologie du bonheur. Elle a partie liée avec l'« Esprit du temps » : comme lui superficielle, futile, exaltante. Quelles sont les perspectives d'avenir de ce « cours nouveau » qu'ils inaugurent ? Dans son dernier chapitre, Edgar Morin s'attache à les évaluer. Compte tenu du courant de sympathie qui traverse tout l'ouvrage, et dont le lecteur, bon gré mal gré, subit l'entraînement, il faut convenir que les limitations l'emportent dangereusement sur les promesses. Ce qui fait la force de la culture de masse marque aussi ses limites : elle jouit de

tout le prestige moderne du privé et du terrestre, mais elle en éprouve toutes les insuffisances : les valeurs individuelles qu'elle exalte — amour, bonheur, accomplissement de soi — restent précaires et périssables. L'homme est toujours mortel et toujours secrètement angoissé. Il manque à la culture de masse la promesse de l'immortalité, le sacré et le divin, pour s'accomplir en religion. Par ailleurs, elle ne se pense ni comme tradition ni comme histoire : « culture dans le devenir, elle n'est pas culture du devenir ». Elle ne débouche sur aucune foi militante. La Religion, la Nation, le Parti vivent d'aspirations que la culture de masse peut masquer, mais qu'elle ne peut tarir.

Ces limites, Edgar Morin les marque fortement, mais il peut sembler qu'il estompe la gravité du mécanisme par lequel la culture de masse, dans son désir de faire la cour

à sa clientèle, l'aide à se dissimuler « les zones d'ombre où le bonheur est inéluctablement mis en question par la culpabilité, l'angoisse, la sexualité, la violence, l'échec, le vieillissement, la maladie, la mort ». Les cultures antérieures mentaient à l'homme par d'illusoires promesses d'immortalité. Celle-ci aide l'homme à se mentir. Est-ce un gain ? Quel espoir y a-t-il qu'une culture ainsi fondée sur l'escamotage complaisant des problèmes permette un jour à l'homme de conquérir vraiment bonheur et dignité ? L'autre culture ne vaut-elle pas en définitive mieux, malgré tous ses vices, qui permet à Edgar Morin d'écrire un livre lucide et fort qu'on ne lira jamais, même *rewritté* et illustré, dans les colonnes de *Paris-Match* ?

Claude BREMOND.

EXPOSITION

Joan Miro ou l'Oiseleur impitoyable

LE Musée National d'Art Moderne de Paris nous offre une manifestation particulièrement importante dans le domaine de la peinture moderne : la rétrospective Miro. De 1914 à 1962, quelque deux cent cinquante œuvres permettent à la fois de mieux suivre le génie de Miro au cours de ses cinquante années d'activités, et de le situer à sa véritable place.

Si vous savez qu'il est né le 20 avril 1893 à Barcelone, d'un père orfèvre et d'une mère, fille d'un ébéniste d'art ; que ses premiers contacts artistiques ont été les primitifs romans de Catalogne ; que ses premières peintures datent de 1912 ; que son installation rue Blomet à Paris, en 1924, marque l'éclatement de ses dons : alors vous connaissez les grands jalons d'un demi-siècle où la peinture et la poésie prennent le chemin de la liberté des pinceaux de Joan Miro. Mais vous ne saurez pas lire sur ses œuvres « toutes les étincelles d'or de notre âme ».

Les premières toiles de la rétrospective nous montrent combien le cubisme constituait une carapace encombrante pour les vingt ans de Miro (malgré un excellent **Ciurana, Le Sentier** daté 1917). L'année suivante voit se révéler son émancipation avec les paysages aux détails minutieux accumulés, peints avec une « humilité franciscaine » (selon l'expression de M. J. Dupin qui vient de consacrer une importante monographie à Miro, chez Flammarion) : par exemple : **Le potager à l'âne et Montroig, Vignes et Oliviers par temps de pluie**. Désormais, Montroig, petit village catalan, doit figurer parmi les noms célèbres de la géographie picturale, comme la chaîne provençale de la Montagne Sainte-Victoire. Ce réalisme pointilleux aboutira à **La Ferme** — (1922), malheureusement bloquée dans la succession Hemingway,

et à **Terre labourée** (1923/1924) : il faut s'arrêter à cette toile où l'on trouve le contact avec la terre et l'innocence de la liberté indispensables à la dynamique créatrice de Joan Miro. Alors les œuvres se multiplient et le surréalisme n'aura été utilisé qu'à développer l'agile liberté du peintre, à qui Paul Eluard consacre un poème : « Soleil de proie prisonnier de ma tête, enlève la colline, enlève la forêt... » Miro devient le jardinier du fantastique et enserre dans les rêts de sa palette, chien, sauterelle, lièvre et oiseau. Son pouvoir enchanteur se dévoile aussi dans des tableaux d'une vigoureuse sobriété : **Main attrapant un oiseau, Le cheval de cirque**.

Toute la richesse des couleurs de Miro s'épanouit dans les œuvres des années trente, particulièrement bien représentées par **Une femme** (1932) et **Personnages rythmiques** (1934). Et ce n'est pas gratuitement qu'une huile sur papier goudronné et sablé s'appelle : **Signes et Figurations** (1936). En effet, après la série des **Constellations**, l'œuvre de Miro s'oriente vers la calligraphie et les signes, dans les toiles qui nous sont les plus familières (série **Femme, Oiseaux, Lune, Etoile**) pour s'achever dans ces trois vastes peintures monochromes datées 1962 où une seule ligne fournit une grande intensité. Mais ne nous y trompons pas : ces lignes tracées, ces cernes enveloppants, ces plages de couleur étendues, ces taches domptées se libèrent du peintre pour vivre des aventures autonomes de leur propre énergie, même lorsque Miro opère des règlements de compte et se venge du monde réel, comme dans **La Course de Taureaux**.

Ces yeux aux aguets, cette malice du trait, cet irrespect de l'enfance nous les retrouvons dans les céramiques et dans les Terres de grand feu exécutées avec Artigas et qui terminent la rétrospective.

« Les formes de Miro émanent des profondeurs de l'ingénuité. Son art est un art de poète. »

Jean CASSOU.

La « musique muette » qui nous élabousse tout au long de cette exposition nous rend comme ces « Personnages magnétisés par les Etoiles marchant sur la musique d'un paysage sillonné » qu'a peint Joan Miro le 3 septembre 1939.

« L'humour est toujours tragique. » Peinture - 1953.

Si le ministre des Affaires Culturelles confiait à des peintres l'illustration des murs extérieurs des Maisons de la Culture, c'est à Miro qu'il devrait faire appel.

Henri MARSAN.

CINÉMA

Les Oliviers de la Justice - Placido

LES Oliviers de la Justice, Placido : aucun de ces deux films n'est un chef-d'œuvre ; ni l'un ni l'autre ne sont négligeables. Très différents d'intention, de sujet et de ton, le français et l'espagnol appartiennent à un cinéma qui respecte le spectateur, se veut témoignage, invite à la réflexion, un cinéma qui n'est pas étranger à l'histoire des hommes et où l'on perçoit « le clapotis du quotidien ».

Le premier mérite des Oliviers de la Justice est d'exister ; il a fallu en effet attendre 1961 pour que soit réa-

lisé et 1962 pour que soit présenté au public un film français traitant du drame de l'Algérie et du déchirement de ses populations. Les Oliviers de la Justice est donc d'abord un acte de courage, de franchise et de non-conformisme.

Son second mérite est d'évoquer avec beaucoup d'honnêteté et de dignité quelques aspects du problème algérien, sans cependant rechercher les causes profondes de la rébellion, ce qui limite évidemment la signification et la portée de l'œuvre. Mis en scène par James Blue, adap-

té par Jean Pélegri de son beau roman, **Les Oliviers de la Justice** n'est pas un film partisan. Il laisse une impression de sagesse, de gravité, de mélancolie ; l'émotion discrète qu'il suscite n'en est que plus poignante.

Les auteurs ont refusé le manichéisme simplificateur qui aurait trahi la complexité des réalités algériennes. La Mitidja au temps de la colonisation, Alger à l'heure de la révolte, les relations entre « pieds noirs » et musulmans, les sympathies, les malentendus et les conflits, les incompréhensions, les humiliations et les tensions, l'angoisse des uns et l'espoir des autres, tout est exprimé — ou suggéré — avec une simplicité et une sobriété qui donnent au film la valeur d'un document bouleversant, plein de vie et de vérité. Une vérité partielle toutefois car le tableau tracé par le sincère Jean Pélegri, qui raconte ici l'essentiel de sa propre histoire, est surtout celui d'une Algérie vue par des Européens nostalgiques d'un passé où il furent les pionniers de la mise en valeur et de la modernisation du pays.

Le film s'achève sur une note de confiance : la fidélité aux souvenirs de jeunesse et l'attachement à la terre natale sont capables d'inspirer la réconciliation et peut-être même de provoquer l'adhésion à la nouvelle nation qui n'a pas encore dessiné son visage.

Malgré certaines maladresses et imperfections techniques l'authenticité des images douloureuses et tendres des **Oliviers de la Justice** n'est pas compromise.

Placido est une farce réaliste dans la tradition de la littérature picaresque. L'auteur Luis Garcia Berlanga, s'était acquis une juste célébrité avec **Bienvenue Mr Marshall**. **Placido** s'inscrit dans la ligne de ces films habilement subversifs qui réussissent à donner au cinéma

espagnol un accent d'originalité et de liberté méritoire sous un régime où tous les arts sont soumis à une surveillance rigoureuse : **Bienvenue Mr Marshall**, **Mort d'un cycliste**, **Grand'Rue**, **El Cochecito**.

Satire truculente de la charité, **Placido** accumule, sur un rythme un peu trop précipité, des variations gesticulantes où l'humour se teinte de cruauté et d'amertume. Dans une petite ville d'Espagne, le soir de Noël, à l'initiative d'un commerçant désireux de publicité, chaque famille bourgeoise invite à sa table un vieillard de l'hospice, un clochard, un mendiant. « A chacun son pauvre ». Cette manifestation ostensible de charité est précédée d'une grande fête et d'un défilé extravagant. Les mésaventures et les soucis de Placido, conducteur du triporteur ouvrant le cortège, se mêlent aux incidents cocasses ou macabres qui se déroulent dans les familles où sont reçus les malheureux.

L'audace du film ne réside pas dans sa forme mais dans son contenu. La satire est percutante et dépasse les frontières de l'Espagne. Les traits caricaturaux sont autant de flèches qui ne ratent pas leur cible. Toute une société de notables et de nantis avec sa générosité de façade, ses fausses vertus, son catholicisme étriqué, sa médiocrité satisfaite, sa vanité dérisoire est ridiculisée, fustigée dans des scènes d'une drôlerie exubérante et corrosive qu'on préférerait parfois moins appuyée. L'anticonformisme de **Placido** est, dans le contexte espagnol, courageux, ce film prépare, avec d'autres, les voies de la liberté, comme **Les Oliviers de la Justice** veut préparer, ailleurs, les chemins de la fraternité.

Henri BOURBON.

La Mitidja à l'heure de la colonisation : le sourcier.

“Le poids du Tiers-Monde”

de

Jean LACOUTURE et Jean BAUMIER

UN tiers du monde ne mange pas à sa faim. Son dénuement a été éclairci et les moyens d'y parer ont été proposés par les ouvrages de R. P. Drogat, de Josué de Castro, de Michel Cepède et de René Dumont. Accoutumé à subir la misère, il en a pris conscience depuis quinze ans et ne s'y résigne plus. Appelé tour à tour sous-développé, en voie de développement, en exigence d'évolution accélérée, il estime ne pouvoir se tirer de son état qu'en affirmant sa personnalité entre l'Ouest et l'Est aux régimes politiques et économiques contraires, sans se lier à l'un ou à l'autre. C'est de ce point de vue qu'il a été représenté pour constituer « le tiers monde ».

Jean Lacouture et Jean Baumier, réputés pour leurs travaux de conséquence sur l'évolution de l'Asie et de l'Afrique analysent dans un livre de qualité les conditions et le poids de ce tiers monde d'une manière aussi vivante que critique. Ils choisissent pour leurs chapitres des titres signifiant des problèmes que pose le dégage-ment du système colonial. Ils définissent le tiers monde à la faveur de leurs réflexions confrontées avec celles d'un économiste mexicain, d'un juriste égyptien, d'un sociologue sénégalais et d'un physicien cambodgien. Avant de s'engager dans l'un des deux mondes opposés, le tiers monde, dit le Sénégalais, cherche à s'informer du capitalisme et du socialisme.

La conférence de Bandoeng a répondu à cette préoccupation. Mais elle n'a pas été le point de départ d'une prise de conscience de dignité par les peuples de couleur de qui les victoires japonaises sur les Européens avaient éveillé les sentiments d'indépendance. Elle a codifié en revan-

che les revendications de ces peuples pour l'égalité des droits. Aussi a-t-elle donné plus d'attention aux problèmes politiques qu'aux problèmes économiques si bien que la France et les Pays-Bas y ont été pris pour cibles (alors que le Président Roosevelt avait dénoncé les accords commerciaux selon les formules coloniales) pour être premièrement responsable de l'état arriéré des anciens colonisés.

Toutefois le tiers monde parvenu à majorité politique est conduit à aspirer à la majorité économique. Il refuse désormais de s'accommoder du contraste des nantis des palaces et des faméliques des cases. Il répudie l'impérialisme cher à Cecil Rhodes qui assurait aux colonisateurs un superflu prélevé sur le nécessaire des colonisés. Si le Pandit Nehru compose encore avec le passé, en proposant d'« être, avant d'avoir », Sékou Touré entend faire « table rase du passé pour avoir » et les documents F.L.N. du 7 janvier 1961 ne se satisfont ni d'amendements au *statu quo* ni de réorientation.

Le réformisme n'a modifié que les superstructures. Or la décolonisation doit s'attaquer à l'infrastructure. Elle procède par méthodes diverses. Mao Tsé Toung confond ouvriers et paysans, alors que Lénine cherchait à assimiler les seconds aux premiers. Il répond certes mieux aux aspirations des masses qui sont agricoles à la proportion de 90 %. Ses méthodes trouvent place plus aisément que celles de l'économie israélienne de serre chaude. « El Mouhadjid » de décembre 1961 donne priorité au développement agricole et à la restauration des sols, Ho Chi Minh est résolu à « libérer l'épaule » en substituant la traction au portage, cependant que Sékou Touré se propose d'africaniser le marxisme.

Les pays du tiers monde sont conscients de leur besoin de cadres. L'Égypte en demande à son armée, l'Algérie aussi. L'Éthiopie affecte à l'agriculture les étudiants recalés aux examens. Ailleurs des animateurs de village sont hâtivement formés pour jouer le rôle d'intermédiaires entre les responsables des programmes généraux de planification et les collectivités rurales. J'estime que le beau parleur local qui se fait désigner par son village pour acquies- cer au cours d'un stage de deux ou trois semaines la connaissance de recettes de modernisation rurale est moins qualifié pour préparer les promotions paysannes

qu'un paysan soigneusement choisi pour son sérieux, sa curiosité, son amour de la terre et du prochain, son attachement au genre de vie de l'agriculture et méthodiquement entraîné pendant plusieurs mois par une formation sociale menée de pair avec une formation technique. Le second est vraiment le relais de l'agronome au cultivateur dans le respect de coutumes fondées sur l'expérience du climat et de la fragilité des sols.

Les auteurs rappellent une disposition courante à tâcher, pour étouffer l'histoire de la colonisation et pour exalter l'histoire ancienne, à prendre du recul par rapport à la culture occidentale et à remonter aux sources les plus anticoloniales des peuples. Or, l'« opium du passé », voire certaines traditions de l'Inde, d'Israël et du monde islamique sont peu compatibles avec la promotion économique et sociale. Frantz Fanon n'a-t-il pas reconnu lui-même que le fait de la civilisation aztèque ne changeait pas grand chose au régime alimentaire du paysan mexicain d'aujourd'hui.

Cette référence au passé éclaircit le repli des peuples qui se jugent à même de chercher leur voie en s'éloignant des orages provoqués par la compétition est-ouest, chacun selon les dispositions de ses dirigeants, à droite selon Nehru, au centre selon Nasser, à gauche selon Sékou Touré, pour demeurer non alignés. « Il n'est pas, en effet, de non-alignement, il n'est que des non-alignés », a dit Modibo Keita. Le neutralisme éclate en attitudes diverses, d'autant plus que la décolonisation est plus avancée en Asie qu'en Afrique. Il ne s'agit pas de constituer un tiers bloc. Si le tiers monde tient le socialisme pour aussi difficile à réaliser que le capitalisme, il ne trouve dans le neutralisme ni « une tour d'ivoire ni une martingale », pas même un philtre.

Au surplus, le tiers monde ne peut se passer de l'aide étrangère. Il se laisse parfois prendre au mirage des planificateurs entreprenants, d'experts exigeants, nouveaux colonisateurs au luxe ostentatoire, hommes du cantonnement répugnant à vivre dans la city, auteurs de plans coûteux sans effet pratique. Ceux-là contras-

(1) Le poids du Tiers-Monde, Editions Arthaud 1962.

lent avec les Chinois modestes qui vivent de la vie simple des peuples.

Le tiers monde doit se contenter souvent de tirer de l'aide étrangère des matériels de surplus. Il s'appauvrit au profit des pays industrialisés du fait de la baisse des produits exportés et de la hausse des produits industriels. Aussi cherche-t-il à s'industrialiser pour trouver la panacée de l'évolution. Son effort vaut s'il transforme les matières premières qu'il tire de son sol et de son sous-sol mais il est vain s'il crée des industries postiches. Il se rend compte qu'il lui revient premièrement de chercher à stabiliser les grands marchés de matières premières et de jouer opportunément des rivalités des grandes puissances. Ainsi a-t-il procédé au Katanga entre Américains, Belges et Britanniques.

Il demeure dans tous les cas, méfiant devant l'aide qui lui paraît représenter une forme nouvelle du colonialisme et devant les planifications internationales dont il redoute d'être le jouet. Il n'ignore pas que celle du COMECON en 1948 a provoqué la rupture entre l'U.R.S.S. et la Yougoslavie qui la jugeait inacceptable pour son indépendance économique.

Les dirigeants du tiers monde, Bourguiba, Hassan II, Houphouët Boigny, Ho Chi Minh, Fidel Castro, Nasser, Nehru, N'Krumah, Sekou Touré et Soekarno sont campés avec leur personnalité et leur rayonnement d'une manière qui explique le souci de leur politique et le caractère de la structure qu'ils ont donnée à leur pays. Ils sont jugés en toute indépendance selon un soin d'objectivité qui n'est pas un des moindres mérites du livre de J. Lacouture et J. Baumier.

Yves CHATAIGNEAU.

De Pétrarque à Mussolini

de Maurice VAUSSARD

POUR ceux qui aiment l'Italie, ils sont nombreux chez nous, voici un précieux ouvrage qui nous donne la clef pour comprendre un des traits constants de la mentalité de nos voisins : une certaine fierté nationale qui selon les époques s'est manifestée, malgré sa permanence, sous des aspects divers jusqu'alors mal rattachés entre eux par l'analyse. Le mérite de Maurice Vaussard a été de montrer le lien qui unit à travers l'histoire ce sentiment de la grandeur italienne depuis le Moyen Age jusqu'aux temps modernes. Pour ce faire il fallait un très bon connaisseur de l'Italie, mais aussi un bon historien des nationalismes européens, on pouvait difficilement trouver mieux que Maurice Vaussard. Italianisant brillant M. Vaussard a présidé aux destinées de l'Institut Français de Milan pendant la première guerre mondiale. Il a publié deux ouvrages monumentaux sur l'Italie : *L'intelligence catholique dans l'Italie du XX^e siècle* et plus récemment *l'Histoire de l'Italie contemporaine*. Mais par ailleurs il s'est signalé dès 1925 par son *Enquête sur le Nationalisme* et depuis son intérêt n'a pas cessé de se porter sur ce phénomène si important de notre histoire contemporaine. Aujourd'hui il est chargé à la VI^e section de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de conférences sur l'histoire des nationalismes européens. Par cette double formation d'italianisant et de spécialiste du

nationalisme, il était le mieux armé parmi nos historiens contemporains pour étudier les origines et les avatars du nationalisme italien.

Le sentiment de la grandeur qui a animé sous des formes variées les foules italiennes repose sur le souvenir idéalisé de Rome, mais M. Vaussard a su borner son propos à une période plus restreinte qui va de 1815 à 1925. Avant ce sont les préparations lointaines, d'abord littéraires et psychologiques sans incidences politiques effectives. Dante, Pétrarque, Machiavel ont eu à des degrés divers la conviction de la primauté italienne, mais c'était plus à la supériorité de la finesse latine qu'ils pensaient. Déjà pourtant se manifestent un vif mépris pour l'envahisseur germanique et le désir de l'indépendance nationale. L'occupation napoléonienne en créant une unité partielle de la péninsule cristallisa ces tendances latentes. Elles éclatèrent dans le *Risorgimento* à partir de 1848 avec une exubérance qui n'exclut pas la diversité. A partir de ce moment-là Maurice Vaussard marque la ligne de démarcation qui sépare les hommes d'Etat raisonnables qui essayent de chercher un compromis entre la conjoncture politique et les exigences nationales, comme Cavour, et les idéologues enflammés. La rencontre des deux tendances se fit chez Mussolini et aboutit à un impérialisme effréné qui lança le Duce dans des aventures démesurées où il consumma sa perte et celle de son pays.

Le livre est écrit avec une abondante documentation, beaucoup de bonheurs d'expression et une finesse d'analyse qui en font un classique de la psychologie des peuples.

Jean CHELINI.

(1) M. Vaussard, *De Pétrarque à Mussolini, Evolution du sentiment nationaliste italien*, A. Colin, Paris, 1961, 303 p.

DE PASCAL A TEILHARD



PAR ETIENNE BORNE

C'EST un moyen de bien se souvenir de Pascal, à l'occasion du tricentenaire de sa mort, que de le mettre en parallèle avec Teilhard de Chardin. On notera d'abord de l'un à l'autre quelques correspondances assez saisissantes ; tous deux savants et qui ont œuvré à l'extrême pointe de la science en marche ; tous deux croyants, joignant à la foi une expérience proprement mystique, mais aussi libres philosophes, ennemis des scolastiques et proposant une vision renouvelée, hardie, dangereuse de l'homme et du monde ; tous deux mal connus ou méconnus de leur vivant et promis à un étonnant destin posthume ; tous deux chrétiens vivement contestés dans la proche chrétienté et accueillis, respectés, admirés sur les plus lointaines terres de la gentilité : Pascal, suspect de jansénisme dans l'Eglise, est honoré dans l'Université laïque ; Teilhard, que des autorités géographiquement romaines, viennent de présenter comme un panthéiste, a conquis une grande autorité dans un monde scientifique souvent positiviste, athée et marxisant ; tous deux enfin, faisant face à la crise de l'esprit suscitée aux XVI^e et XVII^e siècles par la découverte de l'espace infini et aux XIX^e et XX^e siècles par la prise de conscience d'un temps qui est évolution, et trouvant l'un dans la « disproportion de l'homme », l'autre dans le « phénomène humain » la clef d'un univers dont la science paraissait faire un défi et un paradoxe pour une pensée anxieuse du sens.

ET pourtant il y a entre Pascal et Teilhard des divergences éprouvantes par lesquelles ils se mettent l'un l'autre durement en question. Non pas simplement parce qu'au pessimisme pascalien s'oppose un optimisme teilhardien, mais plus profondément parce que Teilhard de Chardin est le philosophe de l'unité et de la totalité, alors que Pascal est le philosophe de la discontinuité et de la contradiction : matière, esprit, grâce, trois ordres séparés par une distance infinie selon Pascal, alors que pour Teilhard la matière est déjà esprit et l'esprit renferme des possibilités certaines d'amour et une promesse quasi infailible de salut. Pascal se donne l'homme singulièrement existant dans la solitude et l'ambiguïté et il faut à Teilhard un homme qui n'existe et ne vaut que dans ses relations avec le tout dynamique d'un univers en expansion et d'une humanité en voie d'accomplissement.

Pour Pascal, la science n'est jamais que la science, elle ne saurait tenir lieu de sagesse et trancher l'alternance de l'orgueil ou du désespoir à laquelle, l'homme, en vertu de sa condition, se trouve condamné. Chez Teilhard, penseur des « extrapolations risquées » comme dit si bien cet autre grand jésuite

le père de Lubac, la science est plus que la science, tend à se dépasser elle-même vers une cosmologie, connaissance totale d'un monde qui ne cesse de s'unifier toujours davantage, connaissance qui fait éclater les défaitismes et les scepticismes, et révèle assez clairement les destinées conjointes de la terre et de l'homme. Là où Pascal conclut à l'impossibilité de la synthèse entre le réel et l'exigence de l'esprit, Teilhard voit la synthèse en train de se réaliser dans les choses mêmes qui vont se spiritualisant et se divinisant. Teilhard conteste radicalement ce qu'il y a de statique, d'individualiste, de tragique dans la pensée de Pascal. Et un pascalien moderne craindrait que la vaste synthèse teilhardienne ne soit un poème qui idéalise le réel dans une perspective de beauté et couvre esthétiquement sans les ôter les embarras et les antinomies d'un monde difficile, peut-être impossible.

UN tel affrontement n'est pas de destruction mutuelle, mais de tension féconde et il doit fonder un dialogue qui importe à l'avenir de la pensée chrétienne et de la pensée tout court. Pascal et Teilhard illustrent et vivifient deux traditions classiques en chrétienté, l'une qui descend de saint Augustin, attentive aux insuffisances de toute nature, critique à l'égard d'un savoir objectif qui tenterait d'envelopper et de comprendre le tout de l'homme et qui trouve le secret de l'être et la vérité des êtres dans une anxiété de l'esprit, impossible à naturellement expliquer, l'autre qui remonte à saint Thomas, croit à la bonté du monde et à la consistance de la nature, même humaine, s'essaie à faire de la philosophie un discours rationnel et a besoin d'embrasser le tout du réel pour conclure à un « premier moteur » ou à un « point oméga » invinciblement désignés par le mouvement universel des choses. Dans l'antithèse de Pascal et de Teilhard se noue aussi le drame de toute philosophie et surtout de la contemporaine, partagée entre une pensée de la totalité et une pensée de l'existence qui ne peuvent ni se disjoindre ni se rejoindre. Congédier Pascal ou Teilhard après avoir fait la revue générale et le dénombrement entier de leurs manques et insuffisances, et par exemple à l'absence d'un sens communautaire de l'histoire ou ici la difficulté à rendre compte de l'originalité et de la transcendance de la personne, ce jeu de massacre n'est pas sérieux même s'il se réclame d'une sainte vigilance et de quelque office sacré. En vérité, une contradiction pascalienne de Teilhard sauve Teilhard, une contradiction teilhardienne de Pascal sauve Pascal. Mais il faudrait tout un livre pour justifier ces thèses capitales. On ne dit pas qu'on ne l'écrira pas.